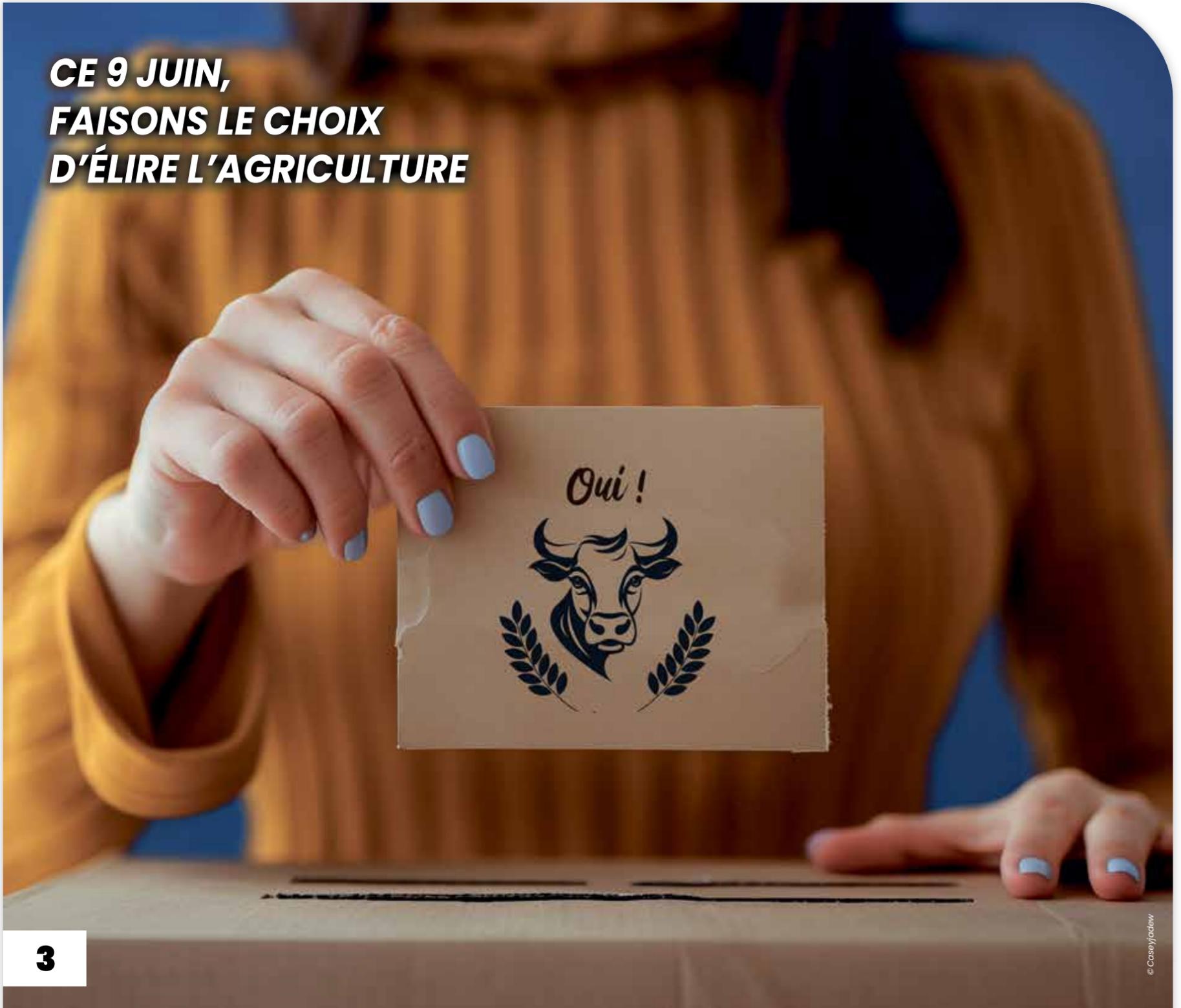


Périodique d'information agricole diffusé le jeudi auprès de tous les exploitants agricoles de Wallonie

WWW.PLEINCHAMP.BE

CE 9 JUIN, FAISONS LE CHOIX D'ÉLIRE L'AGRICULTURE



3

© Casey/adev



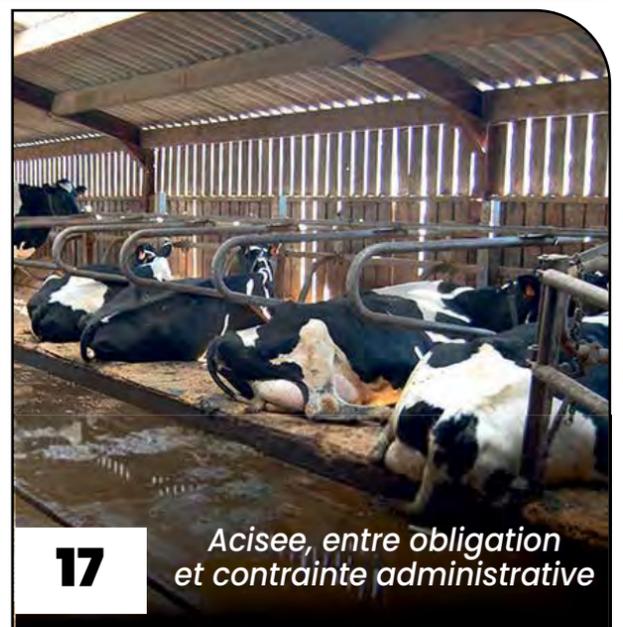
5

L'Europe s'invite au débat
de ce jeudi 30 mai
à Gembloux



10

Conférence de Serge Zaka



17

Acisee, entre obligation
et contrainte administrative

SOMMAIRE

Actualités

Le Regard de Marianne
Conseil des ministres de l'UE -
L'Europe s'invite au débat
de ce jeudi 30 mai à Gembloux
Avant-dernière réunion pour la présidence belge
Semer le changement: pourquoi l'Europe
a besoin de la voix des agriculteurs?
Bulletin météorologique de ce début 2024
Inondations dans la région d'Aubel
Nouvelle étable expérimentale du CRA-W
Conférence de Serge Zaka
Par Toutatis, un Végan à Malmedy !

Hymne de nos campagnes

Le magasin de la ferme Clarebout ferme ses portes
La meilleure glace fermière de la Province de Namur
4e Festival de l'Agroécologie à Fexhe-le-Haut-Clocher

Cultures

3	Lever les idées reçues sur les buses anti-dérive Horsch s'offre un atelier de peinture Avis Copicop	14-15 15 16
4		
4	Elevage	
6-7		
8	Acisee, entre obligation et contrainte administrative	17
9	Marchés	18
9	Concours de Nivelles	19
10	Le secteur laitier intensifie ses efforts en durabilité	19
11		
	Page CSA	20
	Agenda et petites annonces	21-23
	Concours de Jodoigne	24

12
12
13

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Rédactrice en chef :
Olivia Laruth
Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

Soirée-débat FWA



L'AGRICULTURE EN CAMPAGNE

Politique Agricole Commune, Green Deal, traités commerciaux, ...
Envie de tout savoir sur les projets de l'Europe en matière d'agriculture ?
Les 6 partis traditionnels viennent confronter leurs visions des choses...

**SOIRÉE
DÉBAT**



Yvan
Verougstraete
Les Engagés



Benoit
Cassart
MR



Fabienne
Winckel
PS



Fabrice
Van Dorpe
DéFI



Isabelle
Durant
écOLO



André
Crespín
ptb

DATE
30.05.2024
HEURE
19h30

LIEU
Gembloux
Chaussée de Namur, 47

CE 9 JUIN, FAISONS LE CHOIX D'ÉLIRE L'AGRICULTURE



Le 9 juin nous irons voter. Comme vous le savez toutes et tous, c'est un moment important pour notre démocratie. Tout le monde est en ébullition. Les partis politiques sont concentrés sur la dernière ligne droite de l'affichage électoral, sur la participation de leurs candidats aux débats en radio ou en télévision, ou encore à ajouter quelques lignes supplémentaires à leur programme. Les organisations professionnelles, les syndicats et la société civile ne sont pas en reste et profitent de l'actualité pour diffuser chacun leur memorandum...

La plupart de ces acteurs sont au moins d'accord sur un constat : celui de la complexité du mandat qui vient de s'écouler. Le monde semble bouger de plus en plus vite, nous assistons à une dualisation de notre société, mais aussi et surtout à une succession permanente de crises et changements géopolitiques particulièrement difficiles à gérer.

Notre société européenne se trouve aujourd'hui face à une masse de défis, tout comme le reste du monde. Inégalités sociales toujours plus criantes, climat changeant, incertitudes quant à l'avenir de

notre planète ou de notre sécurité alimentaire... Le monde entier semble confronté aux mêmes considérations.

Concernant l'Europe plus spécifiquement, c'est surtout sa place géopolitique, économique et agricole sur l'échiquier mondial qui se retrouve mise en jeu pour les années à venir. Au travers de cela, c'est aussi toute la préservation de notre démocratie et de nos modes de vie qui se trouve remise en question.

Ces élections européennes seront donc prépondérantes afin de permettre à l'Europe de se construire en tant qu'union, d'être plus résiliente par rapport aux changements et de protéger sa population tout en répondant aux défis sociétaux qui se posent à elle.

C'est là toute l'importance pour nous non pas d'avoir moins d'Europe comme certains raccourcis peuvent le laisser entendre. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de plus d'Europe, de mieux d'Europe. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu organiser un débat européen à Gembloux, ce jeudi soir, en pré-

sence de tous les partis traditionnels qui le souhaitaient. Vous en trouverez les thèmes en page 4 de ce journal.

Au niveau fédéral et régional, les enjeux ne sont pas moindres, loin de là. Une fois l'échéance des élections passée et le cap de la composition d'un gouvernement franchi, il sera temps pour nous, à la FWA, d'assumer plus que jamais notre rôle. Celui de veiller à maintenir la place de l'agriculture familiale wallonne dans les politiques qui seront mises en place par ces gouvernements qui auront été élus, et dont l'une des missions sera de mettre en œuvre les différents engagements pris au cours des derniers mois suite aux manifestations.

D'où l'importance, ce 9 juin, de ne pas faire l'économie de faire entendre notre voix, la voix des agriculteurs, raisonnée, riche de notre travail et de notre expérience, et surtout, plus que jamais durable. Socialement, économiquement et environnementalement.

Et si l'on doit y aller en bottes avec de la boue aux pieds... Nous irons quand même !



L'EUROPE S'INVITE AU DÉBAT

DE CE JEUDI 30 MAI À GEMBOUX

Ils viennent de milieux différents, avec des idées différentes, des constructions et des parcours différents... Mais surtout, ils nous viennent de partis politiques très, très différents. Parfois même avec des visions diamétralement opposées sur les sujets qui nous occuperont lors de ce débat ; les sujets agricoles européens. Envie de savoir quels sont ces sujets qui vont être abordés ? C'est par ici...

A l'approche de la date fatidique du 9 mai, qui concentrera les élections européennes, fédérales et régionales, les débats se succèdent à un rythme frénétique sur les chaînes de télévision ou de streaming, emportés tantôt par des sujets de sociétés décisifs pour les années à venir, tantôt par les lieux communs de l'opposition gauche-droite. Santé, travail, chômage, économie, écologie, immigration, sécurité, enseignement... Il y en a pour tous les goûts. Pour tous ? Pas tout à fait en réalité... A l'heure du sprint final pour convaincre les derniers indécis, un sujet reste relativement peu abordé, à l'exception de quelques vidéos promotionnelles de la part de deux partis traditionnellement plus présents dans le secteur, que l'on ne vous fera pas l'injure de vous citer.

Il est donc plus que temps de replacer l'agriculture au cœur du débat, et de confronter les visions portées par les partis traditionnels sur ce sujet – plutôt brûlant – de la vie et de l'actualité européenne. Car on ne le dira jamais assez, la politique agricole commune, même si elle perd du terrain à chaque législature, représente tout de même toujours 30% du budget européen, soit quasi un tiers... Et surtout, et cela nous paraît tellement naturel qu'on l'oublie beaucoup trop, c'est encore et toujours la seule et unique manière que l'être humain ait trouvé pour assurer sa subsistance. Alors parlons agriculture, parlons Europe, et mettons une bonne fois autour de la table ceux qui seront demain les défenseurs de notre modèle agricole auprès du géant européen...

Au programme de ce débat, 6 thèmes ont été sélectionnés, et en-

Olivia Leruth

voyés à nos candidats pour qu'ils puissent potasser leur sujet :

Quel futur pour la Politique Agricole Commune ?

Le premier thème proposé à nos candidats, c'est bien sûr le plus évident : la Politique Agricole Commune. Evident mais pas pour autant le plus facile : ils devront se positionner sur leur souhait de voir le budget PAC être augmenté, adapté, indexé, réduit... ? Mais aussi sur la vision de la répartition à mettre en place entre les deux grands piliers de cette PAC : les aides directes aux agriculteurs et les mesures de soutien aux marchés, qui représentent actuellement environ 75% du budget, et les aides au développement de la ruralité, qui bénéficient des 25 % restant.

Soutenir le revenu pour garantir l'avenir

Les premiers changements adoptés à la suite des manifestations de ce début d'année trouveront-ils écho auprès des membres du futur Parlement Européen ? Comment nos futurs parlementaires comptent-ils soutenir le revenu agricole ? Le protectionnisme a-t-il un sens à l'intérieur de l'Europe ? Est-ce le rôle de l'Europe de décréter une loi ressemblant à la loi Egalim française, mais au niveau européen ? Le débat risque d'être particulièrement ouvert et riche, toutes les solutions étant bonnes à prendre pourvu qu'elles permettent de pérenniser la profession de manière durable...

AVANT-DERNIÈRE

Ce 27 mai s'est tenu l'avant-dernière réunion du Conseil des ministres de l'Union européenne sous la présidence belge. Le moment idéal pour commencer à dresser un premier bilan de cette présidence, qui a eu la lourde tâche de gérer la crise agricole, mais aussi le moment de mettre un coup d'accélérateur sur certains dossiers.



Ségolène Plomteux,
Conseillère en politiques européennes
Conseil, Analyse et politique (CAP)

Lundi 27 mai, alors que se tenait une manifestation européenne de producteurs laitiers sous l'égide du EMB, les ministres européens à l'agriculture se réunissaient pour l'avant dernière fois sous la présidence belge. Lors de cette réunion, ils ont pu aborder la réponse à la crise agricole européenne survenue et les outils de gestion de crise, ainsi que l'évolution des marchés, le statut de protection du loup et enfin, les nouvelles techniques génomiques (NGTs).

La réponse à la crise agricole

En continuité des réunions du Conseil de mars et d'avril, le principal sujet abordé ce mois-ci était la réponse de l'UE et des États membres à la crise agricole du début d'année. Comme l'a rappelé le ministre de l'Agriculture belge, David Clarinval, l'Union européenne a répondu en un temps record (moins de trois mois) aux manifestations qui se sont déroulées dans toute l'Europe.

Le ministre fédéral a souligné la satisfaction des représentants agricoles rencontrés en prépa-



@CURIOS

ration à la réunion, tout en insistant sur le fait que les actions ne doivent pas s'arrêter là. Les agriculteurs sont dépendants des aléas climatiques et la PAC doit en tenir compte.

La modification de la PAC, entrée formellement en vigueur au niveau européen le 25 mai, doit encore être transposée dans le plan stratégique wallon. L'objectif est de diminuer la charge administrative des agriculteurs, et de rendre la PAC plus flexible, pragmatique et adaptée aux pra-

Le libre échange dans l'œil du cyclone

C'est sans doute la partie la plus attendue du débat. Entre le MR, dont le président milite pour le libre-échange et ses bénéfices financiers, Ecolo, qui milite contre mais vote régulièrement pour au Parlement Européen, Les Engagés, dont les idées se sont de plus en plus régulièrement opposées ces dernières années à celles du PPE, mais dont ils font partie au niveau européen... Faut-il intégrer une exception alimentaire dans les négociations ? Qu'est ce qui bloque au fond dans la mise en place de clauses miroir alors que tout le monde semble s'accorder pour dire qu'elles sont plus que nécessaires ?

L'utilisation d'intrants et de nouvelles technologies

S'il est bien un sujet qui divise les troupes, c'est celui des intrants. Engrais chimiques, produits phyto ou « de protection des plantes », engrais organiques, biostimulants... Les sujets sont suffisamment nombreux et variés pour alimenter la conversation entre les différentes formations politiques en présence... Sujet auquel on pourra ajouter, si le temps le permet, la position de chacun face aux nou-

velles techniques génomiques (NGT), assimilées par les uns aux nouveaux OGM quand les autres y voient une lueur d'espoir pour permettre à l'agriculture d'appréhender de manière durable les effets du changement climatique.

La balance animal/végétal

L'élevage reste indubitablement un caillou dans la chaussure européenne. En veut-on plus, ou moins, ou veut-on une stabilisation d'un cheptel européen actuellement en perte de vitesse ? Et surtout, comment assurez un paysage rempli de prairies permanentes si l'on n'y voit plus paître de bétail ?

Le soutien à l'Ukraine

Dernier sujet, mais non des moindres, le soutien apporté par les instances européennes à l'Ukraine pose question à de nombreuses personnes. La nécessaire solidarité envers un pays que l'on a tendance à ressentir comme « l'un des nôtres » doit-elle pour autant impliquer des importations sans limite ou une adhésion accélérée ? Quels garde-fous les candidats comptent-ils mettre en place ?



RÉUNION POUR LA PRÉSIDENTENCE BELGE

tiques agricoles, selon les mots du ministre.

D'autre part, les ministres accueillent favorablement la création d'un observatoire de la chaîne alimentaire proposé par la Commission européenne, et la publication du rapport sur les pratiques déloyales doit être discutée au niveau fédéral.

Enfin, les ministres souhaitent tirer des conclusions sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE afin de finaliser la présidence en donnant des recommandations à la future Commission européenne, avec l'ambition qu'elles soient approuvées avant la fin de la présidence.

Outils de gestion de crise

Les débats sur les outils de gestion des crises agricoles ont mis en évidence la nécessité d'une approche proactive face aux crises croissantes dues aux changements géopolitiques et climatiques. Un consensus au sein du conseil s'est dégagé, déclarant que le budget alloué à la gestion de crise était insuffisant. Ils ont aussi souligné l'importance de la prévisibilité et de la stabilité.

Le ministre David Clarinval a résumé la préoccupation sur le financement manquant, avec des propositions pour réduire les aides directes ou débloquer des fonds supplémentaires. Les États membres ont appelé à des instruments de gestion de crise efficaces et flexibles, permettant de



@Conseil de l'Europe

soutenir des mesures de prévention adaptées sans alourdir la charge administrative des agriculteurs, en mettant l'accent sur la recherche, l'innovation, la formation, ainsi que les régimes d'assurance. Selon la Commissaire européenne Mairead McGuinness, il est primordial que l'Union européenne soit proactive sur ces sujets.

Situation du marché

Comme à chaque réunion agripêche, les ministres de l'agriculture ont été informés par la Commission européenne de l'évolution des marchés

agricoles, en particulier depuis l'invasion de l'Ukraine. Lors de la conférence de presse, le ministre Clarinval a reconnu que même si certains secteurs se portent mieux, le secteur agricole est dépendant de façon générale de plusieurs facteurs tels que l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la situation au Moyen-Orient, le prix de l'énergie, les aléas climatiques. De plus, la rentabilité du secteur pourrait également être affectée par une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs.



@Conseil de l'Europe

Vers un nouveau statut de protection du loup ?

Comme nous vous l'annoncions en janvier dernier, la Commission européenne a proposé de changer le statut de protection du loup dans la convention de Berne, en passant de strictement protégé à protégé, ce qui permettrait une gestion plus flexible de leur population en Europe. Bien que le dossier soit une compétence du Conseil en charge de l'environnement, la délégation autrichienne à l'agriculture a tenu à discuter de ce point. Une large majorité des ministres européens de l'agriculture sont en faveur de ce changement de statut, de quoi inciter les ministres de l'environnement qui pourraient voter sur ce changement à leur prochaine réunion en juin.

Volonté d'avancer sur les NGTs

Le dossier des nouvelles techniques génomiques, approuvé il y a quelques mois par le Parlement Européen, est en stand-by au niveau du Conseil des ministres depuis un moment. Bien que les points d'achoppement du texte, notamment la brevetabilité de ces nouvelles techniques, soient importants pour les ministres, le vice-premier ministre ne désespère pas de trouver un accord pour « sortir de l'ornière » dans laquelle le dossier est, avant la fin de la présidence belge, fin juin.

L'AGRICULTURE NOTRE ADN

Liste 6



Les Engagés



ASSURONS UN REVENU JUSTE
POUR NOS AGRICULTEURS



STOP AUX IMPORTATIONS QUI N'ONT
PAS LES MÊMES RÉGLEMENTATIONS



JUSTE PRIX POUR NOS AGRICULTEURS
FACE AUX DISTRIBUTEURS



AIDONS LES JEUNES
À ACCÉDER À LA TERRE

#LECOURAGEDECHANGER

TOUTES NOS
PROPOSITIONS



SEMER LE CHANGEMENT:

POURQUOI L'EUROPE A BESOIN DE LA VOIX DES AGRICULTEURS? (DEUXIÈME PARTIE)

Du 6 au 9 juin prochain, 400 millions d'électeurs européens décideront de notre avenir commun. Ces élections interviennent dans un contexte géopolitique particulier et nécessitent plus que jamais une action coordonnée au niveau européen, notamment en matière d'agriculture.



Ségolène Plomteux,
Conseillère en politiques européennes
et Martin Van Kerckhove,
stagiaire en Droit européen
Conseil, Analyse et politique (CAP)

À l'occasion de la publication du rapport d'activités de la période 2019-2024 de la COMAGRI (Commission de l'Agriculture et du Développement rural), on vous propose de revenir sur son rôle crucial en matière d'agriculture, mais également de rappeler pourquoi il est important d'aller voter le 9 juin.

2019-2024 : cinq ans consacrés à la résolution des crises

L'agenda des travaux de la COMAGRI a été bouleversé lors de cette dernière législature: la crise de la Covid-19, l'invasion russe de l'Ukraine, l'arme de la sécurité alimentaire brandie par Poutine, l'augmentation

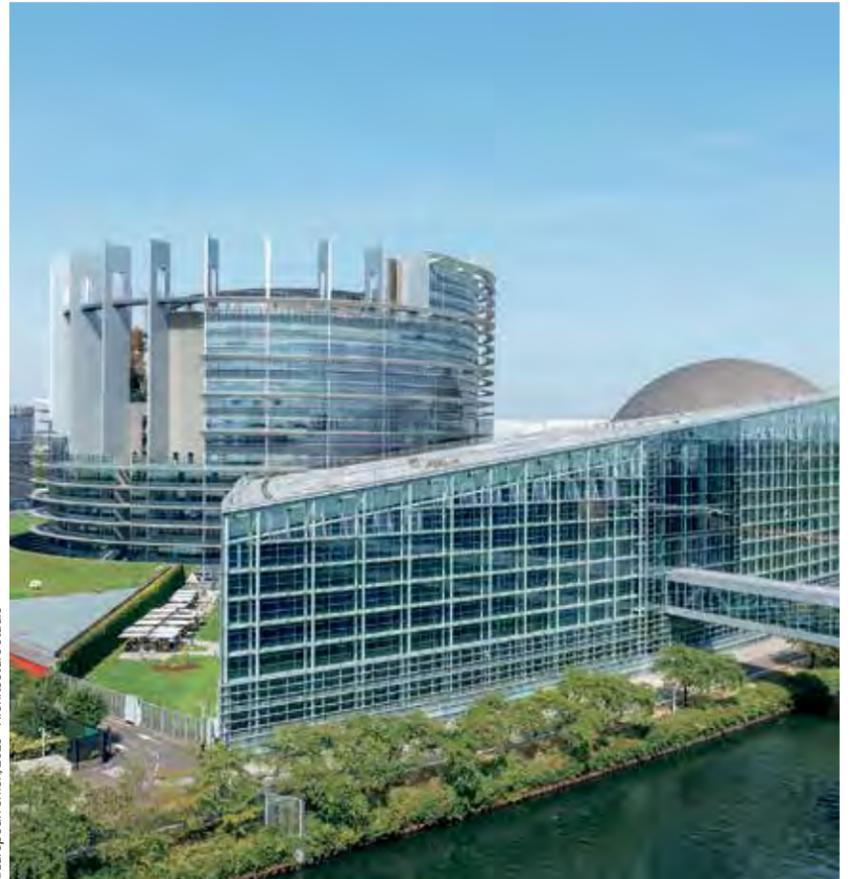
des événements climatiques extrêmes ou plus récemment l'instabilité en Ukraine et au Moyen-Orient ont redéfini les défis prioritaires. Voici un compte rendu succinct des travaux et des résultats de la commission.

• La stratégie « Farm to Fork »

La stratégie « Farm to Fork » est une initiative clé du Green Deal qui vise à mettre en place des systèmes alimentaires européens durables, équitables, sains et respectueux de l'environnement. Stratégie lancée en mai 2020, ses éléments évoluent à des rythmes différents, et ses objectifs et priorités font l'objet de nombreux débats. La COMAGRI, qui a participé à l'élaboration du texte de base, continue de contribuer à façonner les différents éléments de cette stratégie.

• La PAC

Les rapports concernant la PAC sont les principaux fruits des travaux de la COMAGRI. Les instruments adoptés sont les règlements (UE) 2021/2115, 2021/2116 et 2021/2117. Plus récemment, le 15 mars 2024, la Commission européenne a présenté une proposition visant à apporter des ajustements bien ciblés aux règlements relatifs aux plans stratégiques de la PAC afin de remédier à certaines difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. La COMAGRI a souligné que grâce à cette approche, la Commission a apporté une réponse majeure et inédite aux préoccupations soulevées, tout en visant à maintenir et à défendre l'orientation générale de la PAC actuelle et son rôle dans le soutien de la transition



Quelles seront les forces en présence du prochain Parlement européen à Strasbourg ?

de l'agriculture européenne vers une agriculture durable.

• Le développement rural

La commission s'est penchée très sérieusement sur le renouvellement des générations d'agriculteurs. Ayant conscience que ce renouvellement est essentiel pour la durabilité sociale, économique et environnementale des zones rurales et pour la sécurité alimentaire de l'UE, la commission a reconnu que la PAC pouvait jouer un rôle dans le maintien des obstacles à l'entrée des jeunes et des nouveaux agriculteurs dans le secteur. La COMAGRI incite donc la prochaine législature à mettre davantage l'accent sur la création d'emplois de qualité dans le secteur agricole, en garantissant des droits, des salaires et des conditions de travail stables et équitables.

Les travaux sur le développement des zones rurales ont débouché sur le Rural Action Plan. La COMAGRI a demandé à la Commission européenne et aux États membres d'accorder la plus haute priorité à la mise en œuvre de ce plan, en fixant des objectifs quantitatifs clairs et contraignants à atteindre, de veiller à ce qu'il soit accompagné des ressources nécessaires à sa mise en œuvre effective et de garantir que les zones rurales soient effectivement plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040.

• La sécurité alimentaire et la chaîne d'approvisionnement alimentaire

La COMAGRI a voté plusieurs résolutions cruciales, souvent en collaboration avec la Commission Environnement du Parlement (COMENVI). Les domaines sont divers et variés: la communication sur la stratégie Farm to Fork (de la ferme à la fourchette), le plan d'action de l'UE en faveur de l'agriculture biologique, l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux de compagnie...

Un rapport important de la COMAGRI est celui intitulé «Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l'agriculture européenne». Il a été adopté suite à la pandémie de COVID-19 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, événements qui ont mis en évidence des problèmes structurels dans le secteur agricole européen. Plusieurs points importants ont été soulignés dans ce rapport:

- L'UE doit agir immédiatement pour protéger la sécurité alimentaire contre des menaces telles que le changement climatique et la perte de biodiversité ;
- La Commission européenne doit présenter un plan stratégique global pour assurer la sécurité alimentaire de l'UE. Le Parlement européen a souligné la nécessité d'identifier un nouveau soutien financier pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe et des pays tiers ;

En bref :

Initiatives approuvées

- **Carbon farming.** En 2022, la Commission a adopté une proposition sur les modalités de certification de l'absorption du carbone dans les exploitations agricoles, qui a été approuvée par le Parlement et le Conseil.
- **Nouvelles techniques génomiques.** La Commission a présenté une proposition en 2023. Le Parlement a adopté sa position en 2024 et le Conseil doit encore trouver une position commune.
- **Bien-être animal.** Des quatre projets de propositions concernant le bien-être animal, la Commission a présenté en 2023 une proposition législative sur le bien-être des animaux pendant le transport, mais pas sur d'autres aspects du bien-être animal.

Initiatives rejetées

Produits phytosanitaires. En 2022, la Commission a présenté une proposition sur l'utilisation durable des produits phytosanitaires, mais le Parlement l'a rejetée et la Commission a annoncé son retrait en 2024.

Initiatives futures

Systèmes alimentaires durables. Objet d'une consultation publique en 2022 et annoncée dans le programme de travail de la Commission pour 2023, cette initiative phare doit encore être présentée.

Autres aspects du bien-être animal. Les propositions législatives annoncées sur trois aspects du bien-être animal - détention des animaux, abattage et étiquetage des produits issus des animaux - n'ont pas encore été présentées.

La stratégie Farm to Fork est une initiative clé du Green Deal



©Union européenne, 2020 - Xavier Lejeune

- La nécessité urgente d'aligner la politique commerciale de l'UE sur les normes européennes en matière d'alimentation durable afin de ne pas entraver la compétitivité de l'UE.

• **La santé des plantes, la sylviculture et l'horticulture**

Divers sujets ont occupé les travaux de la COMAGRI, tels que le règlement sur les matériels de reproduction des végétaux, le règlement relatif aux matériels forestiers de reproduction ou la proposition de modification du règlement (UE) 2016/2031 concernant les mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux.

• **La santé et le bien-être des animaux**

Le principal élément dans ce domaine est le rapport sur le bien-être des animaux dans les exploitations agricoles, mettant en exergue la nécessité d'une clarification législative en la matière.

Dossiers à plus large portée

À côté de ces dossiers dont la COMAGRI avait la compétence principale, elle a aussi pu donner son opinion sur d'autres dossiers ayant une portée plus large mais ayant un impact direct ou indirect le secteur agricole, dans lesquels il est important de faire valoir la voix du secteur



La stratégie Farm to Fork est une initiative clé du Green Deal

©Union européenne, 2020 - Xavier Lejeune

agricole. Nous vous proposons de revenir principalement la collaboration que la COMAGRI a eu avec deux autres commissions : celle en charge de l'environnement et la santé publique (COMENVI) et celle en charge du commerce extérieur à l'Union européenne (COMINTA).

• **Les dossiers partagés avec la COMENVI**

Suite à la mise en place de la stratégie du Green Deal, la COMENVI a eu un rôle primordial lors de cette législature dans des dossiers toujours en cours tels que ceux ayant trait à la santé des sols, la gestion des forêts, la biodiversité comme le texte du règlement sur la restauration de la nature, actuellement bloqué au niveau du Conseil des ministres. Un autre texte important mais pour le secteur

agricole et aussi bloqué au niveau des Etats-Membres est celui des nouvelles techniques génomiques.

D'autres dossiers finalisés de la COMENVI ont marqué la fin de la législature tels que la directive sur les émissions industrielles, texte très impactant pour l'élevage européen, ainsi que les règlements sur les emballages et les déchets d'emballage.

Les accords de libre-échange avec COMINTA

La COMAGRI est aussi consultée lors du développement des relations commerciales ou de coopération de l'Union Européenne avec le reste du monde, comme lors de la conclusion des accords de libre-échange tels que le CETA ou, plus récemment, avec la Nouvelle-Zélande. Elle a aussi pu donner son opinion lors de la mise en place de nouvelles règles suites au Brexit et récemment avec les mesures d'ajustement du marché depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le rapport de la COMAGRI: une base solide pour l'action future

Ce rapport est nourrissant pour deux raisons: d'une part, il permet d'avoir une vue d'ensemble des travaux sur lesquels les députés se sont penchés et ont travaillé, offrant ainsi une perspective exhaustive sur les différentes

initiatives, discussions et décisions prises dans le cadre de la commission. D'autre part, il constitue une ressource précieuse pour les nouveaux membres, en leur fournissant une vue d'ensemble utile des priorités et des réalisations de la commission au cours du mandat écoulé.

La prochaine législature devra en effet répondre à un nombre de défis cruciaux pour notre avenir, notamment l'intégration de l'Ukraine dans l'UE, le renouvellement des générations d'agriculteurs, les défis du changement climatique et de la biodiversité, la sauvegarde de notre modèle agricole pour assurer notre sécurité alimentaire, et la garantie de la cohérence de nos politiques commerciales et du marché intérieur.

Plus encore qu'hier, il est essentiel que les agriculteurs européens s'impliquent et votent, afin de donner une forte légitimité aux mesures prises et de garantir que la voix des acteurs du monde agricole soit entendue au sein des prochaines formations des différentes institutions européennes.

Donnons l'impulsion politique qui permettra de changer le paradigme agricole à Bruxelles!

L'AGRICULTURE EST PLUS QUE JAMAIS À LA CROISÉE DES CHEMINS.

Faites confiance à celles et ceux qui la défendent au quotidien.



PARTOUT, À VOTRE ÉCOUTE!

 DAVID CLARINVAL NAMUR	 WILLY BORSUS LUXEMBOURG	 CAROLINE CASSART-MAILLEUX LIÈGE	 SABINE LARUELLE NAMUR	 BENOIT CASSART WALLONIE BRUXELLES	 EMMANUEL BURTON BRABANT WALLON	 ANNE-CATHERINE DALCQ BRABANT WALLON
 JORDAN GODFRIAUX BRABANT WALLON	 SOPHIE KEYMOLEN BRABANT WALLON	 CARINE DE SAINT MARTIN HAINAUT	 OLIVIER MARISCAL HAINAUT	 NOÉMIE PAILLOT HAINAUT	 YSALINE REMY HAINAUT	 LAURENCE ROULIN-DURIEUX HAINAUT
 JOLAN VEREECKE HAINAUT	 MARC VERSLYPE HAINAUT	 ALAIN COLIENNE LIÈGE	 LUC DELVAUX LIÈGE	 ANDRÉ DENIS LIÈGE	 ALINE DEPAS LIÈGE	 PHILIPPE DUBOIS LIÈGE
 MANU LARUELLE LIÈGE	 JACQUES AUBRY LUXEMBOURG	 HENRI THIRY LUXEMBOURG	 LAETITIA BROGNIEZ NAMUR	 CAROLINE CNOCKAERT NAMUR	 XAVIER MULLENS NAMUR	 VALÉRIE WARZÉE-CAVERENNE NAMUR

RETARD DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS : BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DE CE DÉBUT 2024

Cette année, les agriculteurs et les éleveurs n'ont pas besoin de scruter le ciel en espérant que la pluie arrive. Depuis le début de saison 2024, les précipitations sont régulières et supérieures (parfois très largement) aux normales, ce qui entraîne un retard dans l'installation des cultures de printemps. La répartition sur le territoire et le podium des records connus cet hiver sont ici abordés.



Lucie Darms,
Conseillère Air-Climat, Energie, Recyclage,
Agroécologie et Apiculture
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

En 2024, la météo belge rafle tous les prix. Une deuxième place pour les températures douces et l'ensoleillement faible, ainsi qu'une troisième place pour la pluviométrie depuis le début des observations en 1833. Les fréquentes précipitations, par endroit abondantes sous des orages, ont également retardé l'installation des cultures de printemps, obligeant les agriculteurs à travailler jour et nuit dès qu'une période un peu sèche se profilait.

Un hiver chaud, humide et sombre

Considéré dans son ensemble et sur base des données météorologiques issues de la station de référence d'Uccle, l'hiver 2024 se place en deuxième position (avec 2014, 2016 et 2020) des hivers les plus chauds depuis 1833 (début des observations). Avec 2,2°C de plus que la normale, la station de référence d'Uccle montre un nombre assez faible de 17 jours de gel (la normale est de 29,7 jours). Au niveau de la répartition spatiale, les tendances observées au niveau de la station de référence d'Uccle se marquent également au niveau de l'ensemble du territoire. Nous avons eu un mois de janvier neigeux, et de février très pluvieux. L'ensoleillement a quant à lui été anormalement faible. Cela en fait le deuxième hiver le plus sombre de la période de référence actuelle.

Un printemps sous les mêmes ingrédients

La douceur qui a caractérisé l'hiver 2024 s'est prolongée au cours du premier mois de printemps. Le mois d'avril était plutôt en demi-teinte: les 2 premières semaines du mois ont été caractérisées par des températures supérieures à la normale alors qu'à partir du 15 jusqu'au 27, les températures ont par contre été inférieures à la normale. On a relevé pas moins de 22 jours de

précipitations, soit 8,9 jours de plus que la normale (égale à 13,1 jours).

Au cours de la période octobre 2023 - avril 2024, 690,5 mm de précipitations sont tombés à Uccle. Il s'agit de la quantité la plus importante pour la période octobre-avril depuis le début des observations en 1833.

Le mois d'avril 2024 est le septième mois consécutif avec des précipitations supérieures à la moyenne, avec une

répartition sur le territoire variable. Les précipitations les plus faibles sont tombées en Lorraine belge (environ 90% de la normale) alors que les précipitations les plus importantes sont tombées au littoral (environ 200% de la normale).

Le cumul des 9 jours de précipitations observés du 1er au 15 mai représente environ 82% de la normale observée pour l'ensemble du mois. À partir du 10 mai, des températures supérieures à la normale sont observées. La moyenne des températures sur les 15 premiers jours de mai est de 15,2°C. À titre informatif, la normale observée pour l'ensemble du mois est de 13,9°C.



eCountrypixel

Evolution globale

On constate qu'après un mois de janvier que l'on peut considérer comme dans les normes, on peut observer que la somme des degrés-jours 2024 s'écarte progressivement et dans l'ensemble de façon continue de la valeur normale. (Figure 1)

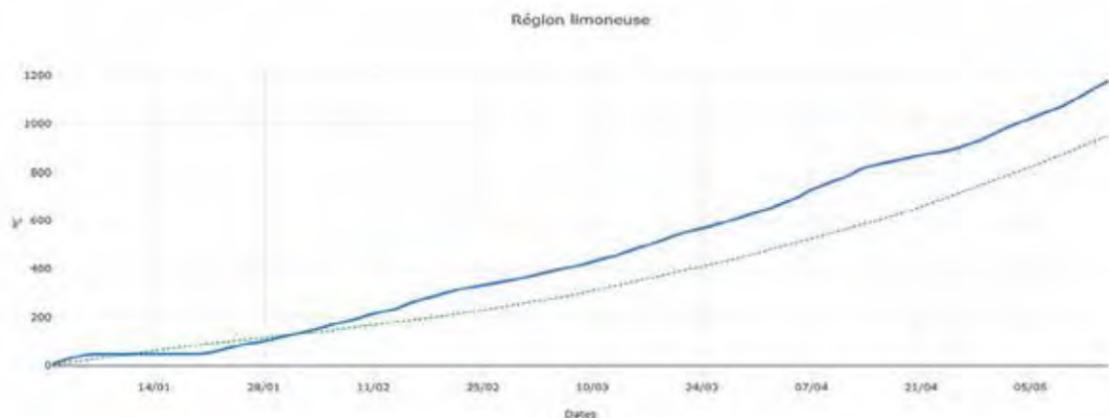


Figure 1. Evolution de la somme des degrés-jours (base 0) du 1er janvier au 15 mai 2024 pour la région limoneuse.

À la figure 2, on peut observer la somme des précipitations calculée entre le 1er janvier et le 15 mai 2024 pour les différentes régions agricoles, la normale étant calculée sur la période de référence. On voit également la représentation de la distribution (1er et 3ème quartiles, valeurs extrêmes) des valeurs pour cette période de référence.

Les céréales d'hiver

Les conditions de semis ont été rendues compliquées par des conditions humides et une saturation des sols en eau. La récolte des cultures de printemps à l'automne dernier s'est en effet parfois faite dans de mauvaises conditions,

abîmant la structure du sol et retardant les semis des céréales. Les conditions humides ont également eu un impact sur le désherbage. Si certains semis précoces ont pu être désherbés dans de relativement bonnes conditions, cela n'a pas été le cas pour une partie non négligeable des escourgeons et la toute grande majorité des froments semés après le 15 octobre.

Bilan des semis

À la mi-mai, on estime ainsi que seulement 30 à 35% des surfaces totales de pommes de terre ont été plantées en Belgique. En maïs, on estime en Wallonie que 30% des surfaces ont été semées. En ce qui concerne les betteraves, habituellement installées en priorité, le pourcentage de semis est de l'ordre de 80-90%.

Conditions humides

De façon plus globale, les sols étant régulièrement saturés en eau et les précipitations intenses, les risques de coulées boueuses et d'anoxie des jeunes pousses sont bien réels. Ces conditions sont également favorables au développement de certaines maladies et ravageurs, comme par exemple le mildiou en pommes de terre ou bien encore les limaces bien présentes en ce début de saison.

Ça pousse...

Les températures observées en début de saison en 2023-24 sont également élevées ce qui a accéléré le développement phénologique en céréales. Ces conditions plus chaudes que la normale ont hâté la reprise de croissance en prairies. En Flandre, à l'instar de la Wallonie, une grande disparité entre les stades phénologiques est observée suite à l'étalement des semis.

Les surfaces bleues claires montrant les valeurs extrêmes, les surfaces bleues foncées les 1er et 3ème quartiles.

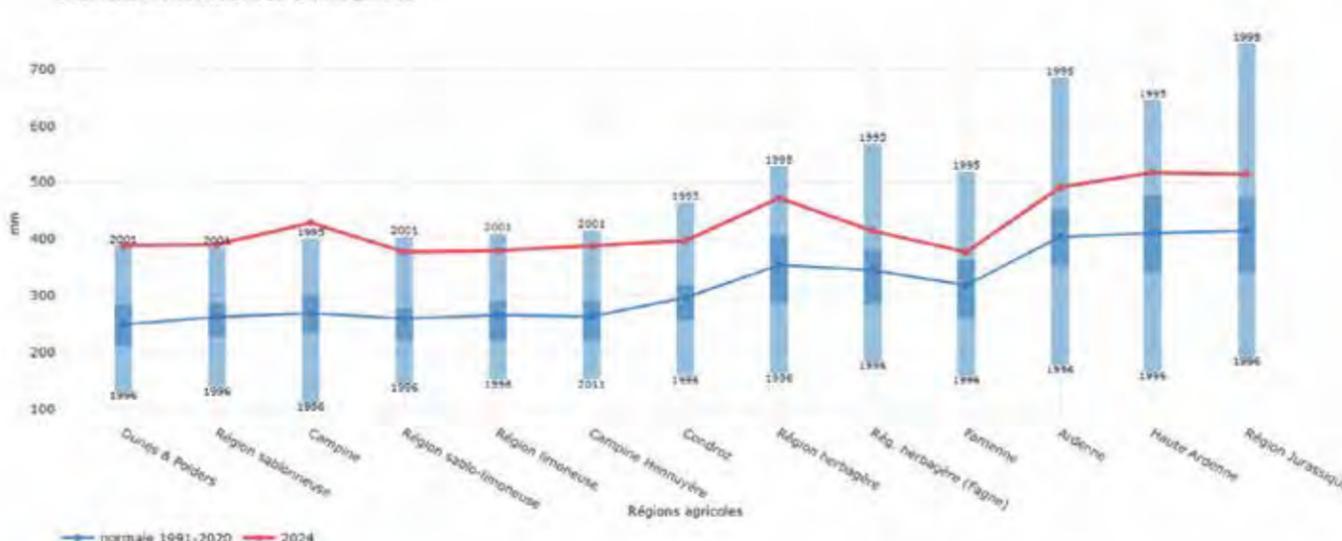


Figure 2. Somme des précipitations (1er janvier - 15 mai 2024) pour les différentes régions agricoles.

INONDATIONS DANS LA RÉGION D'AUBEL

«PIRES QU'EN 2021!»

Actualités



Le 17 mai dernier, de véritables trombes d'eau se sont abattues sur les régions d'Herve, Aubel, Dalhem et Fourons. Au contact d'un sol déjà largement saturé, des rivières ont dévalé dans les prairies et les zones habitées, faisant sortir de nombreux cours d'eau de leur lit. «C'était pire qu'en 2021!» souligne Manu Bragard, agriculteur à Aubel, qui doit désormais nettoyer ses prairies et refaire de nombreuses clôtures. «J'ai encore de la chance par rapport à certains confrères dont les bâtiments ont été inondés» confie-t-il.



L'eau a charrié de nombreuses pierres et des branches dans les prairies

Ronald Pirlot

telle intensité. Ce fut terrible. Et que faire, sinon attendre que ça passe!» confie l'agriculteur, témoin aux premières loges des trombes d'eau qui se sont abattues sur la région le 17 mai dernier. Brefs rétroactes d'une semaine dantesque. Un premier épisode pluvieux est survenu dans la nuit du mardi au mercredi précédent le déluge, avec 35 litres tombés, empêchant

Cela fait 54 ans que Manu Bragard vit dans son exploitation d'Aubel. «Je n'avais encore jamais vu la Berwinne (Ndlr la rivière locale) aussi haute. Même en juillet 2021, ce ne fut pas d'une

l'agriculteur de pouvoir épandre du lisier sur des prairies gorgées d'eau. Le vendredi fatidique, il avait déjà plu 35 litres à midi, auxquels se sont ajoutés 30 litres de plus à 19h. «Vers 19h20, nous

avons eu plus de 25 litres supplémentaires en seulement 20 minutes. Et cela a continué, de moindre intensité, durant encore deux heures».

Ruisseaux de pierres et de branches

Les trombes d'eau sur un sol saturé ont bien évidemment rapidement provoqué des coulées d'eau et de boue, emportant tout sur leur passage. «Arbres morts, branches, pierres – j'en ai ramassé une de plus de 40kg – et même pavés d'un trottoir d'une allée voisine que l'eau a descellés, ont dévalé dans les prairies. Celles-ci sont désormais remplies de crasses charriées par l'eau» se désole Manu Bragard. Des détritiques que l'agriculteur ne peut malheureusement pas encore ramasser vu que le sol est détrempe, contrairement aux interventions qu'il peut effectuer au lendemain des épisodes orageux qui surviennent en été. «J'ai également énormément de clôtures à refaire, certaines le long des cours d'eau ou des routes, ayant été tout simplement arrachées et emportées. D'autres sont toutes emmêlées. Il y a énormément de boulot. Il me faudra plusieurs journées pour dégager tout et remettre en état. Alors que nous n'avons déjà pas beaucoup de temps pour nous» déplore l'agriculteur. Lequel, lorsque nous l'avons contacté (Ndlr jeudi 23 mai), n'était pas encore à même de pouvoir

entreprendre la moindre démarche de nettoyage dans ses prairies tant elles étaient encore spongieuses.

Vivement le soleil !

Un éleveur qui, malgré tout, est conscient d'avoir échappé aux affres de coulées de boues dans les bâtiments. Ce qui a été le cas chez un certain nombre de particuliers, mais aussi d'agriculteurs du coin. «Certains ont eu des coulées de boues dans leurs étables, voire dans leurs habitations» ajoute Manu Bragard, qu'il veut rester optimiste et aller de l'avant. «Nous allons bien finir par avoir du meilleur temps. Ça ne peut pas continuer comme ça indéfiniment».

En attendant, comme il se doit dans pareilles circonstances, l'agriculteur a pris des clichés des dégâts faits à ses clôtures et ses prairies, et a contacté l'administration de sa commune pour solliciter le passage de la Commission agricole. En attendant de meilleures dispositions climatiques, histoire de pouvoir gommer les stigmates de cet épisode dantesque. Du moins, d'un point de vue agronomique car ces pluies risquent de trotter encore un petit temps dans les esprits. De quoi rappeler que les agriculteurs sont souvent les premières victimes des dérèglements climatiques.

NOUVELLE ÉTABLE EXPÉRIMENTALE DU CRA-W SUR LES FONTS BAPTISMAUX

Pour mener ses recherches vers plus de durabilité et parfaire ses connaissances en matière d'élevage bovin et de production laitière, le Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W) a décidé de se doter d'une toute nouvelle étable expérimentale. Elle accueillera deux troupeaux de 36 vaches. Les travaux ont débuté. La mise en service de cet outil est prévue début 2026.

Ronald Pirlot

Le secteur agricole ne s'en est jamais caché. Il nourrit de grands espoirs dans la recherche pour lui permettre d'aborder au mieux le défi de la durabilité, en lui proposant des alternatives crédibles lui permettant de répondre aux aspirations sociétales. Parmi les principaux enjeux figure assurément l'élevage bovin dont l'image a été passablement ternie ces dernières années sous les coups de boutoir sciemment portés par ses détracteurs. Lesquels ont vu d'avantage la vache comme une usine à gaz (à effets de serre et méthane), plutôt que comme l'une des mères nourricières de la population doublée d'une paysagiste hors pair!

Conscient de l'importance d'apporter des réponses tant aux agriculteurs qu'à la population dans un domaine aussi stratégique qu'économiquement important, le CRA-W a développé plusieurs projets autour de l'élevage bovin. Citons pêle-mêle «*Probov*» (destiné à définir le futur de l'élevage bovin en Wallonie à l'horizon 2040); «*HoliCow*» (qui propose aux éleveurs laitiers de petites et moyennes exploitations des outils pour piloter leur élevage)...

Recherches appliquées

Mais aussi des projets qui nécessitent une expérimentation directement sur

le terrain avec des vaches laitières, comme «*HappyMoo*» (développement d'un outil d'évaluation du bien-être des vaches se basant sur le spectre MIR du lait); «*Vetphage*» (développement de produits à base de phages pour le traitement des mammites bovines pour remplacer les antibiotiques) ou encore «*Bromedir*» (projet européen pour développer un spectromètre infrarouge miniaturisé pour l'analyse du lait à la ferme)... Encore faut-il, pour mener à bien ces expériences, disposer d'un outil performant. Raison pour laquelle le CRA-W s'est lancé dans la construction d'une toute nouvelle étable dans sa ferme expérimentale située sur le Chemin de Liroux. L'ancienne, vieille de 50 ans, ayant vécu.

Deux troupeaux de 36 vaches laitières

Une nouvelle est en construction. Les fondations sont creusées. Sa mise en application est espérée pour début 2026. «Elle accueillera deux troupeaux de 36 vaches en production, totalement indépendants mais évoluant dans des conditions identiques pour pouvoir comparer les résultats en variant les critères des uns par rapport aux autres» explique Anthony Seutin, l'architecte en charge du projet. Il y



La nouvelle étable expérimentale accueillera 2 troupeaux indépendants de 36 vaches en production

aura également une cuisine pour préparer minutieusement les rations des animaux, cinq silos fourragers, des bureaux, une classe pour accueillir des élèves en agronomie... et une salle de traite de 2x8 places. «Nous avons opté pour une salle de traite traditionnelle pour pouvoir comparer les nouvelles données avec celles du passé» ajoute José Wavreille, responsable du pôle bovin.

Equipements pointus

Cette nouvelle étable disposera d'équipements d'élevage pointus (automates, capteurs, analyseurs, enregistreurs, caméras). «Cette nouvelle installation permettra de mener des recherches à l'échelle de l'animal, à l'échelle du troupeau pour permettre des comparaisons de deux troupeaux de races différentes, de conduites différentes, depuis l'alimentation des animaux jusqu'à la production de lait,

en passant par les effluents, les émissions de gaz à effets de serre, d'ammoniaque et de méthane. Mais aussi le bien-être animal et le confort du travailleur». C'est ainsi que chacun des troupeaux possèdera son propre volume à lisier qui permettra ainsi d'analyser la production fécale en fonction du rationnement des bêtes.

Autonome énergétiquement et modulable selon les besoins des recherches, cette nouvelle étable se veut également être reproductible dans les exploitations, histoire de fournir un modèle réaliste pouvant inspirer les éleveurs.

Bref, un «incroyable outil de recherche et d'expérimentation» qui va dans le sens de la durabilité et de la souveraineté alimentaire.

« LA BELGIQUE POURRAIT AVOIR LE CLIMAT DE BORDEAUX D'ICI 2050 »

Ingénieur agronome et docteur en agro-climatologie, Serge Zaka a fait salle - ou plutôt hangar - comble à Perwez vendredi dernier pour sa conférence. Dans les bâtiments de la coopérative CultivAé et devant un public tout ouïe, Serge Zaka a exposé la situation agro-climatique dans laquelle la Belgique pourrait se retrouver d'ici l'année 2050.

Anne-Laure Michiels

Loin d'être alarmiste, Serge Zaka semble davantage être un réaliste dans l'âme, empreint d'optimisme et d'humour. Celui qui est aussi chasseur à ses heures perdues est tout autant chasseur de solutions, lui qui travaille également en étroite collaboration avec les autorités françaises pour développer des solutions d'avenir pour l'agriculture.

Nouvelles normales de saison

Retour sur l'année 2021 : la Belgique et la France connaissent une vague de douceur record vers la fin du mois de mars, suivie par des gelées au plus mauvais moment pour les arbres fruitiers et les légumes. Résultat : 2 milliards d'euros de perte et 30% de vigne en moins en France. L'année qui suivit, 2022, fut très chaude, la plus chaude jamais enregistrée et une des plus sèches en Belgique. Les rendements agricoles s'en sont vu fortement impactés rapporte Serge Zaka : « On a vu une perte de 21% en maïs grain non-irrigué, par exemple. Malgré ça, les rendements en blé, sauf sous Paris ont été meilleurs que d'habitude. L'année 2022 pourrait devenir une année classique d'ici 2050 si la tendance continue ».

Davantage de pluie et de sécheresse

« On observe en Belgique une augmentation des précipitations depuis 1961, une hausse d'environ 8%. Pourtant, on recense aussi plus ou moins 5% de sécheresse supplémentaire en surface des sols, indépendamment des types de travail du sol. Pourquoi ?

Parce que la sécheresse n'est pas seulement le manque de pluie mais surtout le manque d'eau aux moments où il en faut. La sécheresse, on peut l'estimer en fonction de l'indice hydrique des sols, c'est-à-dire l'état de réserve en eau d'un sol par rapport à sa réserve optimale » explique Serge Zaka. Concrètement, les précipitations plus importantes en hiver à l'avenir ne compenseront pas le nouveau déficit d'eau en été, qui s'éleverait entre -10 et -15% d'ici à 2050. Le sol sera alors saturé en eau en hiver, avec des épisodes pluvieux plus intenses et donc plus de ruissellement et d'érosion. À l'inverse, le nombre de jours de sécheresse augmentera durant la période estivale pendant laquelle les végétaux ont le plus besoin d'eau.

Hausse des températures

« Depuis 1890, l'on a observé une augmentation mondiale de 1,9°C. Les 30 années les plus chaudes ont été enregistrées au cours des 30 dernières années. Les climats remontent : vous en Belgique par exemple, vous avez déjà atteint le climat que Paris avait auparavant. Dans nos contrées, on observe une nouvelle tendance problématique pour l'agriculture avec la diminution du nombre de jours de gel » détaille l'agro-climatologue.

Et de poursuivre : « le gel structure le sol, tue les maladies et ses vecteurs, comme les pucerons par exemple. Mais ceux pour qui cela posera le plus problème, ce sont les arbres fruitiers qui sont dépendants de la vernalisation, une transformation effectuée par le froid et qui permet à certaines plantes de fleurir. Les hivers seront plus doux en

« Il n'y a pas une solution mais une multitude de solutions complémentaires »



Belgique, avec des floraisons et développements plus précoces de la végétation. On observe aussi des gelées qui arriveront plus tardivement et menaceront de dégâts les plantes plus intenses et plus longtemps. » En d'autres termes, le changement climatique provoque un décalage de la phénologie des plantes, c'est-à-dire leur stade de développement, ce qui engendre une superposition de certains stades critiques, tels que la floraison ou le remplissage du grain, avec des épisodes climatiques problématiques, tels que les grêles, gelées ou sécheresses. La fréquence de ces 'superpositions' problématiques augmente et provoque des pertes importantes de récolte.

Impacts sur notre agriculture

« En ce qui concerne le blé, on observe une tendance générale de stagnation des rendements depuis 2000. Rendements qui étaient à la hausse jusqu'alors. Mais pourquoi ? Parce que le temps est plus sec qu'auparavant au moment où les grains ont besoin d'eau pour se remplir. Les cultures les plus impactées en Belgique, surtout par le déficit d'eau estival, seront les cultures d'été/printemps, c'est-à-dire les pommes de terre, maïs, betteraves. Pour le fourrage, vous l'avez vu cette année, les prairies ont poussé plus tôt. Vous auriez pu sortir les bêtes plus tôt également mais la portance du sol n'y était pas à cause des précipitations. Par contre, la production d'herbe durera plus longtemps sur l'année. L'été sera par contre problématique, encore une fois à cause du stress hydrique mais les bonnes récoltes de fourrage du printemps devraient pouvoir compenser, à condition de pouvoir récolter. Les vaches seront aussi impactées par les changements du climat. Plus d'humidité et de chaleur signifieront plus de stress sur nos ruminants. Une vache laitière produira par exemple moins de lait durant des périodes de fortes chaleurs car elle utilisera son énergie pour réguler sa température corporelle et verra son appétit diminuer. Sur le long terme, la qualité du lait se verra impactée et on verra un risque accru de boiteries, mammites et avortements. Selon les projections, la production lai-

tière pourrait ainsi descendre de 20% par vache par jour en été » décrit Serge Zaka.

Multitude de solutions

Loin de voir le tableau tout noir, Serge Zaka ne voit pas une solution miracle mais plutôt une multitude de solutions complémentaires pour rendre notre agriculture résiliente à tous les nouveaux aléas engendrés par le changement climatique. Pour lui, une partie de la solution pour lutter contre le stress hydrique réside dans l'agriculture de conservation des sols. « Garder l'eau dans le sol, c'est une grande partie de la solution. L'agriculture de conservation des sols avec le non-labour, les rotations, les couverts végétaux, permet d'avoir un sol vivant. Un sol vivant, c'est un sol qui va conserver l'eau naturellement et où on retrouvera 5 à 10% d'eau

en plus. Cela équivaut à 5 à 7 jours de pluie. Cela devrait permettre, pour l'instant, de conserver vos cultures de printemps. Les sols vivants permettent également de lutter naturellement contre les ravageurs. Bien sûr, le non-labour n'est pas toujours possible par exemple et

« Face à la sécheresse, le sol est votre meilleur allié »

l'emploi d'herbicides pour détruire les couverts reste un inconvénient. Je crois en l'adaptation continue, ce qu'a toujours fait l'agriculture » argumente le conférencier. Dans un futur encore plus lointain, à l'horizon 2050-2070, l'agro-climatologue voit arriver en Belgique des cultures qui seront adaptées au climat qui devrait être remonté d'ici là. L'on pourrait selon lui retrouver chez nous la cacahuète, l'olive, le pois chiche, la vigne (qui s'installe déjà), le tournesol, davantage de maraîchage et d'arboriculture avec les abricots par exemple. En ce qui concerne le bétail, Serge Zaka est, là encore, loin d'être pessimiste, convaincu des solutions qui existent déjà, notamment en l'adaptation des bâtiments d'élevage en y incorporant des systèmes de ventilation, la plantation d'arbres autour de ceux-ci pour leur éviter l'exposition directe au soleil. Sans pour autant oublier des aspects importants tels que la gestion de l'alimentation et l'utilisation de solutions numériques de gestion de troupeau et de détection de problèmes, comme les colliers électroniques.





L'ortie

de la semaine

PAR TOUTATIS,

UN VÉGAN À MALMEDY !

Averti par les éleveurs du coin via leur agri-sentinelle, je me suis rendu un vendredi soir à une conférence de Végans. Même si cela ne faisait pas partie de la description du job lorsque je me suis engagé il y a un peu plus de deux ans maintenant, ce fut une expérience... Une expérience certes peu agréable, mais néanmoins intéressante (je n'ai pas tourné casaque, rassurez-vous!). Intéressante parce qu'elle m'a permis d'ouvrir les yeux sur l'ampleur de la désinformation, sur les éléments de rhétorique et de posture utilisés pour faire avaler ces salades à des esprits fatigués (malléables).

Après avoir, tout en douleur, payé mon entrée, me voilà assis juste derrière une charmante jeune dame. Lorsqu'elle retira son gilet, je réalisai alors réellement où j'avais mis les pieds. «Animal Rights» sur le bras gauche, «Animal Liberation» sur celui de droite. Le tout tatoué dans l'épiderme à l'encre noire, en belles grosses lettres gothiques (et on parle de bien-être animal...). J'ai pensé partir. Je n'en ai rien fait. Ce spectacle de fous m'intriguait trop. Je crois en effet qu'il convient de parler de « spectacle »...

Musique Maestro!

Après une introduction musicale sur fond de pêche à la ligne et de banquet champêtre qui, comme vous pouvez l'imaginer, donnait tout sauf l'eau à la bouche... Après cette introduction disais-je, l'orateur du jour se présenta: Assurancetourix, chanteur «engagé». Il nous présenta ensuite le plan de son oratorio en quatre actes: «Le point de vue des Animaux», «l'Écologie», «la Santé» et puis, je vous le donne en mille... «Dédicace-de-mon-nouveau-livre-qui-vous-explique-la-vie»... ben tiens...€€€!

Un très bon orateur

Plus sérieusement, c'est lorsqu'il a entamé son exposé que, comme Cétautomatix, je me suis rendu compte du danger. Malheureusement, il me manquait mon marteau... Les dix premières minutes sur l'éthologie (la science du comportement des animaux) ont été remplies de... vérités! Avec ces éléments incontestables, (oui,

les animaux sont des êtres sensibles). Notre barde a ainsi réussi à asseoir son discours et à capter l'attention du public gaulois. J'ai presque succombé. Mais bon, dix minutes de vérités pures, c'était déjà trop pour notre passereau. Le reste du discours n'a été qu'informations et désinformations. Un savant entremêla de réalités servant à faire avaler des exagérations grotesques dans la foulée.

Un festival d'émotions

Une autre spécificité que l'hypnotiseur a employé avec brio sur ses ouailles a été de faire vivre à son public (convaincu d'avance) une multitude d'émotions allant de la joie d'un petit veau né en prairie... à la détresse lorsque le vilain éleveur vient le chercher dans son Berlingo. De la détresse de l'opérateur d'abattoir qui n'en peut plus... à la colère face au réchauffement climatique. Réchauffement provoqué par les émissions de gaz à effet de serre (VRAI) dont l'élevage est le plus gros émetteur (FAUX : En Belgique, l'agriculture est responsable de 11,1% des émissions contre 23.4% pour les transports, et 46% pour les industries). Une fois les auditeurs bien étourdis pas ce tourbillon des sentiments et cette myriade de chiffres, magie, vous obtenez une foule capable d'ingurgiter (le gavage, c'est mal!) le nouveau petit manuel de nutrition et de médecine présenté par votre Assurancetourix préféré. C'est bizarre, cela sonne pourtant plus juste lorsque c'est un médecin qui vous parle de médecine, ou suis-je tombé sur la tête ??? Ah mais non, évidemment, on ne leur enseigne pas la «Vérité» aux médecins, suis-je bête.

Nos copains les Romains

Me sentant bien seul dans cet océan de cerveaux hypnotisés, je fus rassuré lorsque j'entendis au loin les cornes de brumes de mes tracteurs préférés. Visiblement, cela n'a pas produit le même effet apaisant sur ces urbains déconnectés. (J'ai ri). Ces perturbations ont, néanmoins, servi de prétexte pour éviter tout moment de discussion après les derniers mots du chanteur... Un point pour eux ! Enfin délivré de ces pirates après deux heures de supplice, je suis allé retrouver mes copains les Romains avec leurs vestes brodées, leurs chaussures ornées de flatte séchée et leurs accents chantants. Depuis leur camp retranché, mes copains les Romains redoublaient d'imagination pour sortir leurs plus beaux noms d'oiseau. Le tout en Wallon, chapeau!

Résultat de la bataille :

Qui fut le grand vainqueur me demanderez-vous? Et bien, je pense que tout le monde a gagné! D'un côté, notre oiseau chanteur qui s'est vu conforté dans son rôle de victime de la société et de ses traditions grâce à l'attention que lui ont porté les Romains. Les convaincus ornithologues parce qu'ils ont entendu ce qu'ils voulaient entendre. Et les Romains qui ont partagé une bonne cervoise et de bonnes saucisses de sanglier entre amis. Quant à moi, j'ai appliqué ce dicton guerrier: «Connais ton ennemi... ». Une occasion pour comprendre un peu mieux les arguments et la rhétorique utilisée...

Fabriqué sur notre site de Lavaux-Sainte-Anne

Le système

MONSEU **GENOSAN** **MONSEU**

Nutrition animale & végétale **Générateur de santé** Nutrition animale & végétale

A appliquer lors de la conception du silo

GENOSIL **GENOSEL** **GENOSEL I/SE**

Améliorant et conservateur d'ensilage minéralisé Sel enrichi en oligo-éléments Sel enrichi en iode et Sélénium

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5580 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

L'hymne de nos campagnes

PROVINCE DE HAINAUT

LE MAGASIN DE LA FERME CLAREBOUT FERME SES PORTES :

« IL Y A UN ÂGE POUR TOUT »

La ferme Clarebout, à Comines, est bien connue des amateurs de glaces et d'autres délices laitiers. La famille compte pourtant arrêter la vente directe d'ici juin. Un choix de raison malgré les années passées le cœur à l'ouvrage pour que Bernadette, la maman de la famille, puisse profiter de la vie « pendant encore 20 ou 30 ans ! »

On n'a pas assez de doigts pour compter ses années d'expérience quand on a commencé la diversification agricole en 1975. Ce constat, Bernardette Onraet, de la ferme Clarebout à Comines, se l'est fait il y a un petit temps déjà. 1975 – 2024 : presque 50 ans à transformer le lait de son exploitation en beurre, en glaces ou en délicieux gâteaux... Et à les vendre à des consommateurs toujours plus friands de produits locaux !

« On a une exploitation mixte grandes cultures et vaches laitières, nous explique Frédérik Clarebout. Et même si on a repris la ferme il y a 10 ans, avec ma compagne, mes parents continuent de nous aider, mon père sur l'exploitation et maman au magasin. Elle forme d'ailleurs un beau binôme

avec mon épouse ! Mais un binôme, c'est deux personnes... Alors tant qu'on a le magasin, ma maman se sent obligée de continuer de nous aider. Elle a 70 ans, on veut maintenant qu'elle profite un peu de la vie ! »

Arrêter le magasin n'a pas été un choix facile pour la famille Clarebout. La fermeture a d'ailleurs été reportée plusieurs fois, pour pouvoir assurer les fêtes, les communsions, etc. Mais le couperet est finalement tombé : ce 1er juin, le magasin fermera ses portes pour la dernière fois... En tout cas dans un premier temps ! « On garde le magasin et le matériel car on ne sait jamais ! Nos enfants pourraient se marier avec quelqu'un qui veut se lancer dedans, quelqu'un pourrait vouloir le louer... On le ferme mais toutes les pistes sont ouvertes ! »

Florian Mélon

« Il y a plus que le travail dans la vie »

« La diversification, c'est beaucoup de travail. C'est très gai mais ça prend beaucoup de temps... ajoute Frédérik Clarebout. Il y a le magasin mais il y a aussi la préparation, la transformation, l'administratif... Vendre, c'est déjà quelque chose car il faut être toujours présent pendant les heures d'ouverture. Mais comme en plus il faut fabriquer et produire... La diversification, c'est parce qu'on était 4 qu'on a pu la faire. Mes parents travaillent à la ferme depuis leurs 16 ans. Maintenant, on voudrait que maman profite un peu de la vie... Pour encore 20 ou 30 ans ! »

Et si la possibilité d'embaucher quelqu'un pour remplacer Bernadette leur a traversé l'esprit, la famille ne compte pas chercher de la main-d'œuvre supplémentaire : « Mon épouse et ma maman forment un tandem. Si on change une des deux, ce ne sera plus pareil... »

« On tourne la page pour que maman puisse profiter de la vie encore un bon moment »

« On a deux enfants, de 16 et 18 ans. Ils adorent les vaches, les cultures, la ferme... Mais pas trop le magasin, nous raconte l'éleveur cominois. Nous, on va construire une nouvelle étable pour pouvoir encore grandir un peu, doucement. Traire 50 vaches de plus, c'est seulement 10 minutes de travail. Je pense qu'on va avoir autant de revenu avec une plus grosse exploitation laitière qu'avec la diversification pour beaucoup moins de travail. Quant à ma maman, elle est contente d'arrêter. Elle a 70 ans, elle aime bien partir faire un tour en vélo. Ici, elle travaille tous les jours. Elle va pouvoir profiter un peu même si elle a toujours aimé faire le magasin. Et puis papa aussi va finir par arrêter. Il y a un âge pour tout. »

La Ferme Clarebout voit donc l'avenir avec optimisme et un peu plus de tranquillité... « Les gens qui aiment la diversification doivent le faire, c'est très gai. Nous, on est content de l'avoir fait mais maintenant on passe à autre chose. On n'a vraiment aucun regret mais on tourne la page pour que maman puisse encore profiter de la vie encore un bon moment ! »

L'AGENDA de l'animation

Jeudi 13 juin

SL LENS-ENGHIEN

Séance d'information

« Permis d'environnement : qu'est-ce que c'est ? Suis-je concerné ? Dois-je le renouveler ? » avec Lucie Hoebeke et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

Vendredi 14 juin

SL WAVRE-PERWEZ

Souper annuel de la section dès 19h à la salle

« Le Fenil » (Rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert). PAF: 65€/pers. vins compris, sur BE23 1030 1195 2791.

Réservation avant le 1er juin auprès de Dominique Lebrun 0475/69.86.80 ou Eddy Gillis 010/84.42.13.

PROVINCE DE NAMUR

LA GLACE DE LA FERME DU SACRÉ CŒUR...

SACRÉE MEILLEURE GLACE FERMÈRE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Anne-Laure Michiels

Le premier concours de la meilleure glace de la Province de Namur s'est tenu le 18 mai dernier à Ciney, dans le décor festif et gourmand du 9e Salon du Fromage et des Produits laitiers. Le tout, organisé par le Pôle Fromager de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC – ou Saint-Quentin pour les intimes). Particularité du concours ? Il s'agissait uniquement de glace 100% fermière !

Un concours de glace pour remplacer le traditionnel concours de beurre, oui ! Mais pas n'importe comment : seule la glace fermière était autorisée à participer. Autrement dit : une glace réalisée de A à Z par et à la ferme en partant de la nourriture des vaches laitières de l'exploitation jusqu'à la cuillère de délicieux plaisir glacé.

La fine fleur (de lait)

Pour ce premier concours du genre, le Pôle Fromager de l'EPASC a choisi d'évaluer les glaciers fermières sur base de la fleur de lait. Mais la fleur de lait, kesako ? La fleur de lait, c'est la base de la glace. « C'est une base blanche ou jaune, en fonction de si l'on y incorpore le jaune des œufs ou non. Elle est composée de lait, de crème et d'œufs. C'est cette base que l'on aromatise par la suite avec tous les parfums possibles et imaginables » explique Laurent Demeffe du Pôle Fromager de l'EPASC. Ce sont ainsi 12 producteurs laitiers transformateurs issus de la Province de Namur qui se sont prêtés au jeu de cette première édition en soumettant au jury des échantillons de fleur de lait.

Une belle mise en valeur

Les échantillons des producteurs ont été jugés sur base de critères objectifs tels que la texture visuelle et en bouche, l'odeur, la consistance et le goût. Le jury, lui, était composé de professionnels de métier de bouche, d'experts en diversification agricole et de journalistes. Ce concours est également une belle vitrine pour le Pôle Fromager de l'EPASC dont plusieurs participants étaient issus des formations de transformation laitière. « Les lauréats repartent avec des médailles à afficher dans leurs points de vente et 1000 étiquettes à apposer sur leurs emballages. C'est une belle reconnaissance de leur travail. Nous les mettrons également en valeur tout au long de l'année à venir via nos réseaux » confie Christel Daniaux, Responsable du Pôle Fromager. « Nous faisons de la glace depuis 2011. Cette récompense fait plaisir car c'est une reconnaissance de notre boulot, même si au départ, je ne comptais pas participer (rires) » confie Christine Baes de la Ferme du Sacré Cœur de Natoye, arrivée à la première place du concours.



Les lauréats en compagnie du Directeur de l'EPASC, Etienne Baijot

Les lauréats de la 1ère édition

1. « Médaille d'or » : La ferme du Sacré-Cœur de Natoye, ferme familiale de Christine Baes et Luc Tasiaux ;
2. « Médaille d'argent » : Les Saveurs du Mologna, produits issus de la ferme familiale de Maddy Ramelot et Jean Borlon, située à Buissonville ;
3. « Médaille de bronze » : Association Gillon Marcel et Bernard, de Fagnolle, ferme familiale dans laquelle Bernard et son épouse Aline fabriquent la glace.

PROVINCE DE LIÈGE

4^E FESTIVAL DE L'AGROÉCOLOGIE

À FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

Fort d'un intérêt croissant des agriculteurs pour l'agroécologie et les techniques de conservation des sols, et suite au succès des trois premières éditions, l'Asbl Greenotec et les Services Publics de Wallonie, soutenus par de nombreux partenaires, dont la Province de Liège, organisent la 4^{ème} édition du Festival de l'Agroécologie et de l'Agriculture de Conservation des Sols (FA2C) en 2024. Ce grand événement se tiendra les 19 et 20 juin à la ferme de Freloux, située à Fexhe-le-Haut-Clocher, chez Stephan Jansen, un agriculteur passionné et engagé dans l'agroécologie.

Jihed Ezzine, Stagiaire
Conseil, Analyse et Politique (CAP)



Stephan Jansen a repris la ferme familiale en 2014. Son exploitation s'étend sur 130 hectares consacrés principalement à la grande culture: betteraves, froment, petits pois, pommes de terre, lin... En 2014, il a diversifié son activité en plantant un verger de 4 hectares. En outre, 8 hectares sont consacrés à des mesures agroenvironnementales (MAEC). Une surface qu'il prévoit d'augmenter.

Pratiques agroécologiques innovantes

Depuis plusieurs années, Stephan met en place diverses pratiques agroécologiques sur son exploitation. Il a planté des haies et du miscanthus, placés à la limite des parcelles et près des canaux pour préserver l'eau. Pour lutter contre l'érosion, il a implanté des parcelles aménagées. Positives pour l'envi-

ronnement et rémunérées par la PAC, ces mesures constituent un intérêt multiple pour l'exploitation.

Dans ses pratiques agronomiques, Stephan veille également à préserver le plus possible son sol. «Je fais le moins de labour possible et je privilégie le semis direct», explique-t-il.

Pourquoi cet engagement? «Je suis convaincu que ces pratiques apportent beaucoup de bonnes choses pour l'agriculture, le sol et l'environnement. C'est aussi pour cela que j'ai accepté d'accueillir le festival à la ferme, pour apprendre et partager de nouvelles techniques», confie Stephan.

Défis et solutions

L'adoption de pratiques agroécologiques n'est pas sans défis, notamment par rapport aux conditions météorologiques. «Une année n'est pas l'autre. On est tributaire du climat, il faut s'adapter constamment, surtout pour le semis direct». Ce qu'il a mis en place en faisant le choix de préparer son sol de façon minimale, d'utiliser des couvertures végétales de longue durée et de réduire les passages de machines.

Stephan conseille aux agriculteurs intéressés par l'agroécologie de bien s'entourer et de se renseigner autant que possible.

Pour l'avenir, Stephan prévoit d'augmenter les surfaces de parcelles aménagées et de planter davantage de haies. Il est toujours en quête de nouvelles méthodes

pour améliorer la durabilité de son exploitation.

Un événement clé

Stephan est convaincu que le festival joue un rôle crucial dans la sensibilisation à l'importance de l'agroécologie. «C'est l'objectif du festival. Il s'agit de sensibiliser les agriculteurs, mais aussi les pouvoirs publics et les administrations, en montrant ce qu'il est possible de faire en agriculture» explique-t-il.

Le 4^{ème} Festival de l'Agroécologie et de l'Agriculture de Conservation des Sols promet d'être un événement riche en échanges et en découvertes. La FWA aura un stand et vous donne rendez-vous les 19 et 20 juin à la ferme de Freloux pour en apprendre davantage et s'inspirer d'initiatives innovantes.



Cet événement est communiqué grâce au projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la SPGE. Ce projet vise à soutenir et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du projet :

<https://www.fwa.be/reseau>

Mercredi 19 et jeudi 20
JUIN 2024

le festival de
L'AGROÉCOLOGIE et
de L'AGRICULTURE de
CONSERVATION
FA²C

www.festival-acs.be

pour plus d'infos



4^{ème} Édition



Recherche agronomique
Conférences
Démonstration dynamique

Machinisme spécialisé
Agrofourniture spécialisée
Essais agricoles

Plateformes de couverts
Agriculture Biologique
Conseil agricole

FÊTE DE LA SAINT-URBAIN



Comme chaque année, le village de Chapon-Seraing, dans la commune de Verlaine en Hesbaye, a profité du weekend de Pentecôte pour célébrer sa traditionnelle fête de la Saint-Urbain au rythme de son défilé de vieux tracteurs. Passionnés, villageois et badauds ont ainsi pu une fois de plus – et cette fois sous le soleil – admirer ces vieilles mécaniques arpenter le village en actionnant leurs klaxons les plus originaux, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Une saint-fête avec un peu d'avance, puisque le dernier des Saints de glace nous annonce en principe la fin des gelées le 25 mai.

LEVER LES IDÉES REÇUES

SUR LES BUSES ANTI-DÉRIVE

À chaque saison de pulvérisation, se pose la question de l'efficacité des buses anti-dérive. Utilisées depuis une petite dizaine d'années et obligatoires depuis 2019 en Wallonie, elles ont pourtant fait leurs preuves pour atteindre le difficile compromis entre réduction de la dérive et efficacité du traitement. Seuls points d'attention: les produits de contact utilisés sur de très jeunes adventices et une trop grande réduction du volume-hectare.

PROTECT'eau



des buses produisant les gouttes les plus grosses pour ce type de traitement. En revanche, les produits de contact sont les plus exigeants en matière de qualité de pulvérisation car ils sont très peu mobiles dans la plante. Si les adventices sont jeunes et donc plus difficiles à atteindre, il faudra privilégier des gouttes de taille moyenne pour maximiser la densité des impacts. Enfin, les produits systémiques foliaires, qui requièrent de pénétrer dans la plante par les feuilles pour agir, sont moins tributaires de la taille des gouttes.

On pourra donc réaliser une pulvérisation avec des gouttes moyennes à grosses toutes en veillant à ce que



Efficacité des buses en fonction de leur pourcentage de réduction de la dérive suite au traitement FAR à 150 l/ha (comptage de chénopodes en juin 2017). Source : IRBAB

quelques marques sont reconnus anti-dérive à 50 %.

Les buses à pastille de calibrage se distinguent par une pastille qui calibre la bouillie à l'entrée de la buse, augmentant la taille des gouttes. Ces buses produisent en général des gouttes moyennes à grosses. En matière de qualité de recouvrement, elles sont une bonne alternative à la buse à fente classique, par exemple, pour la réalisation des traitements de contact.

Les buses à aspiration d'air reposent sur « l'effet Venturi » : l'air aspiré se mélange à la bouillie et crée une dépression augmentant la taille des gouttes. Les modèles actuels de buses à aspiration d'air dites « basse pression » s'utilisent entre 1,5 et 6 bars et produisent des gouttes moyennes à très grosses. Les buses à aspiration d'air « classiques » (modèles plus anciens) s'utilisent entre 3 et 8 bars et produisent des gouttes grosses à extrêmement grosses. Une nouvelle génération de buses à aspiration d'air arrive sur le marché et permet d'obtenir des gouttes ultra grosses.

Enfin, dans les buses à miroir, la bouillie est projetée contre une pa-

roi à la sortie de la buse. Elles produisent des gouttes moyennes à grosses pour la version classique et extrêmement grosses pour la version avec aspiration d'air.

Produits de contact : prudence sur les jeunes adventices

En betterave, le désherbage des jeunes adventices avec des buses anti-dérive peut rebuter de nombreux agriculteurs. On cherche, en effet, à atteindre des cibles étroites, à faibles doses, notamment avec des produits de contact qui nécessitent une pulvérisation la plus couvrante possible.

À bas volume, les grosses gouttes réduisent l'efficacité du traitement de contact sur jeunes adventices.

En année normale, des essais réalisés en 2018 et 2019 par l'IRBAB ont montré très peu de différences d'efficacité entre les types de buses testées, qu'elles soient anti-dérive ou non. Pour certaines buses à aspiration d'air classique, il est cependant nécessaire de bien respecter la pression d'utilisation qui est plus élevée que pour les autres types de buses.

Par contre, l'essai mené par l'IRBAB et le CRA-W en 2017, en conditions sèches, a montré des résultats plus contrastés entre les différents types de buses. En raison du manque d'eau dans les sols, l'efficacité des produits racinaires était limitée.

Classe	Code couleur		Diamètre des gouttes (µm)
	Français	Anglais	
Très fine	TF	VF	< 159
Fine	F	F	159-231
Moyenne	M	M	231-326
Grosse	G	C	326-386
Très grosse	TG	VC	386-484
Extrêmement grosse	XG	XC	484-553
Ultra grosse	UG	UC	> 553

Une classification internationale associe un symbole et une couleur à la taille des gouttes (ASABE). On retrouve cette information sur les tableaux de débit des constructeurs de buses.

Réduire la dérive sans perdre en efficacité

«Comme elles produisent des grosses gouttes, les buses anti-dérive ne sont pas aussi efficaces.» Voilà la réflexion que les conseillers PROTECT'eau entendent parfois dans les campagnes, au détour d'une visite en ferme ou d'une formation phytolice. S'il est vrai que de plus grosses gouttes sont recherchées afin de limiter la dérive, leur taille n'est pas forcément limitante pour la réussite du traitement. Les buses anti-dérive produisent des gouttes dont la taille varie de «moyennes» à «ultra grosses», selon leur type, leur calibre et la pression à laquelle elles sont utilisées.

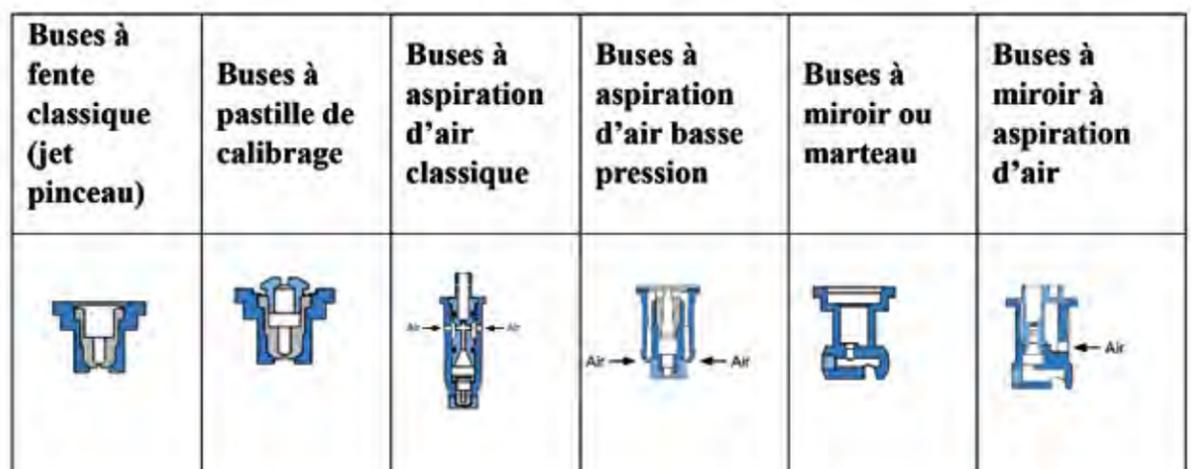
Pour un même volume de bouillie, plus les gouttes produites sont fines, plus les impacts sur la cible sont nombreux et meilleure est la couverture de la cible.

Tous les produits ne nécessitent toutefois pas le même niveau de couverture. La taille des gouttes, et donc la densité des impacts sur la cible, n'a pas d'effet sur l'efficacité d'un produit systémique racinaire. L'efficacité de ces produits dépend en effet moins de la qualité de pulvérisation que de l'humidité du sol. On pourra donc, sans crainte, utiliser

les conditions soient «poussantes» pour optimiser l'efficacité de ce type de traitement.

Diversité des buses

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans le choix d'une buse anti-dérive : la technologie de la buse, le calibre et la plage de pression. Ainsi, les buses à fente classique sont aujourd'hui délaissées car seuls les gros calibres de



Source schémas de buses : Teejet

Ce sont les produits de contact (« Betanal » et « Trammat ») qui ont assuré une grande partie de l'efficacité du traitement FAR. Une très bonne efficacité a été observée pour les buses à miroir et à pastille de calibrage. Les gouttes de taille « moyennes » étaient donc suffisantes pour assurer un bon recouvrement de la cible. En revanche, les buses à aspiration d'air classiques et, surtout les buses miroir à aspiration d'air qui produisent des gouttes « grosses à extrêmement grosses », n'ont pas atteint le seuil d'efficacité du traitement (95 %). Les buses à aspiration d'air basse pression n'ont pas été testées.

Attention au volume hectare avec les produits de contact

Pour un traitement de contact, l'influence du volume/ha sur l'efficacité est clairement établie. En règle générale, plus on diminue le volume hectare, plus le taux de recouvrement de la cible diminue. Comme la couverture de la cible



Il existe une grande variété de buses anti-dérive sur le marché. Cependant, aucune d'entre elles ne convient à tous les traitements et à toutes les conditions d'application.

diminue encore avec des buses à aspiration d'air (vu qu'elles produisent des grosses gouttes), les traitements de contact avec ce type de buses ne sera plus efficace en dessous de 150 l/ha sur de jeunes

adventices. Les buses à pastille de calibrage et à miroir gardent une bonne efficacité à 100 l/ha. Cependant, le choix des buses anti-dérive permettant ces volumes est restreint, les plus petits

calibres étant limités à 50 % seulement de réduction de la dérive.

Les buses à miroir avec aspiration d'air sont à éviter pour les produits de contact car leur efficacité est insuffisante, peu importe le volume hectare.

Le conseil de PROTECT'eau

Afin de garantir l'efficacité de vos traitements, PROTECT'eau propose d'équiper votre porte-buse avec au minimum deux types de buses : Une buse à pastille de calibrage pour effectuer tous les traitements, y compris avec des produits de contact. Comme ces buses sont reconnues à seulement 50 % d'anti-dérive, il faudra privilégier les produits ne nécessitant pas 75 ou 90 % d'anti-dérive (voir étiquette).

Une buse à aspiration d'air classique pour atteindre les 90 % d'anti-dérive, à réserver de préférence aux traitements systémiques et racinaires.

HORSCH S'OFFRE UN ATELIER POUR PEINDRE 20 000 TONNES DE MACHINES PAR AN

Peinture en poudre, récupération de chaleur, traitement des eaux usées... Le constructeur allemand compte augmenter ses capacités de production tout en réduisant son impact environnemental.

Terre-net média

C'est l'un des plus importants investissements de Horsch ces dernières années. Sur son site historique de Schwandorf, le constructeur s'est offert un centre de peinture ultramoderne à la hauteur de ses ambitions. Trois objectifs annoncés : économiser de l'énergie, réduire l'impact environnemental et augmenter ses capacités de production. Le coût de l'opération s'élève à 30 millions d'euros.

des pièces à peindre, pouvant peser jusqu'à 3 tonnes pour 9m de long, 2,3m de large et 3m de haut», indique le constructeur, qui peut ainsi traiter jusqu'à 575.000m² de matériaux, soit un poids total d'environ 20.000 tonnes par an.

La technologie de peinture en poudre, qui représente 80 % de la production, ne contient aucun solvant. Le système de récupération de chaleur améliore l'efficacité énergétique, le prétraitement des pièces fonctionne en circuit fermé et les eaux usées sont recyclées de manière autonome. «La prochaine étape sera l'utilisation des énergies renouvelables», annonce Horsch.

Ce nouveau centre de peinture va créer 75 emplois. Il sera accompagné d'un centre de formation pour les apprentis en mécanique et en technologie des revêtements.

Ce nouveau hall s'étend sur une surface de 12.000 m². «Il bénéficie d'une technologie de pointe pour l'application de peintures liquides et en poudre», souligne Horsch. Le bâtiment dédié à la peinture liquide, mis en service en juin 2023, et celui destiné à la peinture en poudre, opérationnel depuis septembre 2023, sont encore en phase de rodage.

75 emplois et un centre de formation

«Des systèmes de convoyage entièrement automatisés et adaptatifs garantissent le cheminement précis



L'atelier peut traiter jusqu'à 575 000 m² de matériaux par an.

©Horsch



Potato Europe - retour en France

Les mercredi 11 et jeudi 12 septembre se tiendra la prochaine édition du salon européen dédié à la filière pomme de terre, Potato Europe. Après 3 éditions à l'étranger, cet événement revient en France, à Villers-St-Christophe plus précisément.

Ce salon gratuit réunit pas moins de 400 exposants sur 40Ha, mais aussi des démonstrations et des animations diverses. Cette année, un espace sera dédié spécifiquement à

l'itinéraire technique de la pomme de terre.

Cinq pôles thématiques seront développés afin de faire le tour de tous les aspects de la pomme de terre: agromonomie et fertilité, ressources génétiques et innovations variétales, protection des cultures, stockage et conservation et outils numériques au service de la pomme de terre. Toutes les informations se trouvent sur www.potatoeurope.com

Carottes : 3 nouvelles autorisations pour la protection

Plus autorisé depuis février dernier, le DEFI voit deux herbicides être autorisés pour la saison courante. S'ajoute à ces deux herbicides, un fongicide à base de soufre liquide qui a reçu une extension d'autorisation.

Concrètement, l'herbicide FOX 480 SC est désormais autorisé pour 120 jours, sur la période du 15/04/2024 au 12/08/2024. Il s'applique entre 2 et 4 feuilles étalées à une dose maximale de 1l/ha, en application fractionnée si possible. Son intérêt concerne la morelle.

L'herbicide LENTAGRAN 45 WP obtient lui aussi une extension d'autorisation. Il s'applique entre 2 et 6 feuilles étalées. La dose maximale est de 1kg/ha fractionnée et administrée par fraction maximale de 0.5kg/ha avec des intervalles de 7 à 10 jours. Il présente un intérêt principalement sur la morelle et le chénopode.

Enfin, le fongicide qui obtient l'autorisation d'extension est le MICROTHIOL SPECIAL LIQUID, à base de soufre liquide, utilisé dans la lutte contre l'oïdium. En culture de carottes, la dose

maximale est de 7.3L/ha en 1 à 2 applications et un intervalle minimum de 14 jours entre les deux fractions. Ce fongicide présente l'avantage d'être très résistant à la pluie, avec une bonne couverture foliaire en plus de réduire le bouchage des buses du pulvérisateur.

Toutes les informations concernant ces autorisations sont à retrouver sur <https://centrespilotes.be/publi/Communications/1282>



EN RÉSUMÉ, CETTE SEMAINE :

FROMENT	<p>Stades : La grande majorité des froments est au stade épiaison (BBCH 51-59). Les variétés plus hâtives comme Campesino ou RGT Perkussio sont en pleine floraison (BBCH 61-65).</p> <p>Maladies : Les pressions en rouille jaune, septoriose et rouille brune sont toujours élevées. Les pluies annoncées ces prochains jours sont favorables au développement de la fusariose. De plus, les froments atteignent le stade floraison, stade critique pour l'infection des épis par cette maladie. Le risque d'infection est d'autant plus grand que le froment se trouve sur un précédent maïs dont les chaumes n'ont pas été correctement enfouis. Nos conseils sont donc les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez déjà traité vos épis bien dégagés (BBCH 57-59) avec du prothioconazole, ceux-ci sont protégés contre la fusariose ; • Si vous n'avez pas traité vos épis lors de l'épiaison, il est conseillé de traiter ceux-ci lors de la floraison (BBCH 65) avec du prothioconazole, du metconazole ou du tebuconazole. Ce traitement constituera également un relais contre les maladies foliaires. <p>Ravageurs : Les populations de pucerons observées cette semaine restent faible.</p>
ORGES DE PRINTEMPS	<p>Stades : Les orges semées fin mars se situent désormais au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Certaines parcelles semées plus tôt sont déjà au début de l'épiaison (BBCH 51).</p> <p>Maladies : Pensez à effectuer votre traitement fongicide complet au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39).</p> <p>Régulateur : L'emploi d'un régulateur de croissance n'est pas systématique pour les céréales de printemps. Il reste toutefois justifié dans certaines situations à risque et peut être combiné à l'application du fongicide au stade BBCH 39.</p>
PRO-TÉAGNEUX	<p>Eco-régime "Réduction d'intrants" et application en protéagineux en 2024, en RW : Plusieurs substances actives sont interdites d'utilisation en protéagineux : 4 s.a. herbicides, 3 s.a. fongicides et 4 s.a. insecticides.</p>

PRESSION DES MALADIES EN FROMENT

Les froments du réseau d'observation CePICOP sont, pour la majorité, au stade épiaison (BBCH 51-59), les autres, plus avancés, sont déjà en pleine floraison (BBCH 61-69). Les écarts de développement entre les variétés et les localités semble s'être bien résorbés. Le stade floraison indique l'arrivée du froment dans sa période de sensibilité face à la fusariose. Cette dernière est favorisée par les pluies et l'humidité persistante. La météo passée et des jours à venir est donc hautement favorable à la propagation et l'installation de la fusariose.

RÉSEAU DES PARCELLES FROMENT DU CEPICOP (27 PARCELLES) :

Site	Date de semis	Variété(s) observée(s)
Sart-Risbart	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino
Lonzée	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Cheignon
Chièvres	17/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Pailhe	18/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Ath	23/10/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Acosse	03/11/2023	LG Skyscraper, Campesino
Hodeige	07/11/2023	LG Skyscraper, Campesino, Gleam, Champion
Ciney	24/11/2023	Cheignon
Mettet	02/12/2023	LG Skyscraper, Campesino

LES MALADIES DANS LE RÉSEAU :



La rouille jaune est toujours bien active dans les variétés sensibles. Elle infecte maintenant la dernière feuille (F1) de toutes les parcelles du réseau emblavées avec la variété Campesino (excepté à Lonzée et Mettet). Les autres variétés comme LG Skyscraper ou Gleam, qui présentaient des symptômes les semaines précédentes, ne semblent plus être impactées par la maladie, la place étant maintenant prise par la septoriose et la rouille brune.

La météo des dernières semaines plait particulièrement à la septoriose. Cette dernière poursuit encore et toujours son infection sur les trois dernières feuilles des variétés sensibles (non traitées) du réseau. Elle est particulièrement active à Ath, Lonzée, Chièvres, Pailhe et Hodeige avec respectivement 85%, 70%, 35%, 30%, et 15% des F1 infectées sur la variété LG Skyscraper (variété indicatrice du réseau en termes de pression en septoriose). Sur cette même variété, 75%, 25% et 5% des F2 respectivement à Sart-Risbart, Mettet et Acosse sont infectées. La septoriose est également très présente sur la variété Campesino. Les variétés plus tolérantes du réseau, comme Cheignon ou Champion, ne présentent actuellement aucun symptôme de septoriose sur leur dernière feuille.

La pression en rouille brune a atteint les dernières feuilles de toutes les variétés non traitées du réseau d'observation CePICOP (excepté à Ciney). L'intensité de l'infection est particulièrement importante à Ath, Chièvres et Hodeige où, en moyenne, 22% de la dernière feuille est déjà colonisée par la rouille brune. Le seuil de traitement pour cette maladie est dépassé pour l'ensemble des parcelles observées dans le réseau.

LA FUSARIOSE SUR ÉPIS :



Figure 1 : Symptômes de fusariose sur épis (*Fusarium spp.*). Photo : P. Hellin

La fusariose des épis est causée par les pathogènes du genre *Fusarium*. Ceux-ci profitent de la floraison et donc de l'ouverture des épillets pour s'introduire dans l'épi et coloniser celui-ci au niveau du rachis. En conséquence, l'alimentation des épillets se situant au-dessus du point d'infection est coupée, ils finissent par blanchir et ne produire aucun grain. Autre inconvénient de l'infection en *Fusarium*, est la production par ces derniers de toxines, la plus connue étant le déoxynivalénol ou DON. La teneur en DON des lots de grains à destination de l'alimentation humaine et animale est réglementée et ne peut dépasser une valeur seuil au risque d'être déclassés. Les limites maximales de DON déterminées par l'Europe ont été revues à la baisse pour la moisson 2024. Ainsi le

seuil de 1250 µg DON/kg de grains pour les grains de céréales non transformés passe à 1000 µg/kg.

Le développement de la fusariose des épis est favorisé par une forte humidité ou une période pluvieuse persistante pendant plusieurs jours entre la période épiaison/début floraison. Un court épisode pluvieux à la floraison, précédé d'une période sèche n'est pas suffisant pour favoriser l'installation des champignons responsables de cette maladie (source : Arvalis-info). Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables au développement de cette maladie. Le précédent cultural joue également un grand rôle dans l'infection en fusariose. Ainsi, les froments emblavés sur des précédents maïs dont les chaumes n'ont pas été correctement enfouis sont très à risque. Certaines tolérances variétales face à la fusariose existent mais elles ne sont jamais totales.

RECOMMANDATIONS :

Suivant les avertissements précédents, la plupart des parcelles de froment ont maintenant reçu un ou plusieurs traitements fongicides afin de lutter contre les maladies foliaires. Les recommandations ci-dessous sont à destination de la lutte contre la fusariose dont le risque en infection est particulièrement élevé cette année.

Cas des parcelles ayant reçu un traitement sur l'épi bien dégagé (stade BBCH 57-59) : Si vous avez suivi les conseils donnés lors des avertissements précédents et que le traitement appliqué sur les épis contenait bien du prothioconazole, il n'est pas nécessaire de revenir traiter vos parcelles.

Cas des parcelles n'ayant pas reçu de traitement sur l'épi bien dégagé ou en floraison (stades BBCH 61-65) : Les avertissements par l'IRM pour cette semaine sont particulièrement propices au développement de la fusariose. Un traitement à base de prothioconazole, metconazole ou tebuconazole pourrait donc être nécessaire pour les parcelles en pleine floraison et à risque de forte humidité (HR > 80%) pendant plusieurs jours. Ce traitement constituera également un relais contre les maladies du feuillage. Pour rappel et afin d'éviter l'apparition trop rapide de résistance au sein des pathogènes suite à l'application de produits de protection des plantes, il est conseillé :

d'alterner les triazoles utilisés entre les applications ;

- de n'appliquer une strobilurine qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un Qil qu'une seule fois par saison ;
- de n'appliquer un SDHI qu'une seule fois par saison.

POINTS CLÉS POUR LE CHOIX DU TRAITEMENT AU STADE FLORAISON (BBCH 61-65) :

- le prothioconazole est efficace dès le stade fin épiaison (BBCH 57-59) sur la fusariose de l'épi ;
- le metconazole et le tebuconazole ne sont efficaces que lors de la floraison des épis, au plus proche du moment d'infection du pathogène (leur efficacité est cependant inférieure à celle du prothioconazole) ;
- l'efficacité maximale de ce type de traitement avoisine les 50-60%. Malgré la protection de vos épis, des symptômes de fusariose risquent tout de même d'être observés en cas de forte pression. La protection de l'épi permet cependant de rester en dessous des niveaux de DON (mycotoxines) autorisés ;
- tous les produits contenant les substances actives citées ci-dessus ne sont pas agréés au stade floraison, vérifiez donc bien l'étiquette de vos produits.

CET AVERTISSEMENT CONCERNANT LE SUIVI DES MALADIES DU FROMENT EST LE DERNIER DE LA SAISON. MERCI D'AVOIR SUIVI NOS AVERTISSEMENTS, EN ESPÉRANT QUE CEUX-CI VOUS AIENT PERMIS DE PROTÉGER VOS PARCELLES DE MANIÈRE JUDICIEUSE ET EFFICACE.

Groupe « maladies » C. Bataille

ORGE DE PRINTEMPS : FONGICIDE AU STADE BBCH39 OU PLUS

Les orges semées fin mars se trouvent désormais au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Certaines parcelles semées plus tôt commencent déjà leur épiaison (BBCH 51).

Les fumures et désherbages étant terminés, il est temps d'examiner l'état sanitaire des parcelles. Étant donné la rapidité de la montaison des céréales de printemps, la solution la plus adaptée dans la plupart des situations est d'appliquer un unique traitement fongicide au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39).

L'emploi d'un régulateur de croissance n'est pas systématiquement nécessaire pour les céréales de printemps. Il reste toutefois justifié dans certaines situations à risque et peut être appliqué en même temps que le fongicide au stade de la dernière feuille étalée (BBCH 39). Attention, il est déconseillé d'appliquer un régulateur si les épis sont déjà visibles. Une parcelle est considérée à risque lorsqu'elle présente un peuplement dense (c'est le cas pour la majorité des parcelles cette année), des tiges fines, une forte disponibilité en azote et une variété sensible à la verse. Attention, certains produits ne sont pas autorisés au stade BBCH 39, et la dose autorisée pour les céréales de printemps est, selon le produit utilisé, souvent plus faible qu'en escourgeon (par exemple pour les produits à base d'éthéphon). Les listes des produits fongicides et des régulateurs mises à jour sont disponibles sur le site :

<https://centrespilotes.be/cp/cepipcop/cereales/produits-autorises/>
En termes de ravageurs, des adultes et œufs de criocères (lémas) sont observés dans les parcelles. Ces insectes causent généralement des dégâts visuels (ils rongent le parenchyme des feuilles entre les nervures) mais ont peu d'impact sur le rendement (sauf en cas d'infestation massive). Les céréales de printemps y sont toutefois plus sensibles que les céréales d'hiver. Les pontes de criocères sont assez étalées dans le temps (plusieurs semaines), et intervenir tôt, c'est-à-dire avant le

stade de la dernière feuille étalée, ne protégera pas contre de nouvelles pontes sur le haut des plantes. Un traitement est recommandé seulement si la pression est supérieure à 2,5 larves par tige à l'épiaison.

Groupe « Phytotechnie », A. Nysten

RAVAGEURS EN CÉRÉALES : POPULATIONS RESTENT FAIBLES POUR L'INSTANT

Pucerons : Les observations du réseau (16 parcelles) de ce lundi 27/05 montrent des populations de pucerons qui restent faibles. La surveillance se poursuit. Une amélioration de la météo est prévue pour la semaine prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation des populations ainsi que de leurs auxiliaires déjà présents.

Les criocères (lémas) : Ils sont bien visibles et leurs larves commencent à ronger le parenchyme (stries le bout des feuilles). Toutefois, bien que cela donne une impression de dégât, il est rare qu'un traitement insecticide soit rentable pour les céréales d'hiver, sauf en cas d'infestation massive.

Cécidomyies oranges : Une partie des cécidomyies oranges est bien sortie ces derniers jours, comme le montrent les relevés des pièges à phéromones du réseau. Les individus piégés restent toutefois peu nombreux, sauf dans certains champs, notamment à Saint-Maur (Hainaut), où le piégeage a été plus important ces dernières nuits. Actuellement, aucune alerte de traitement n'est émise pour ces insectes.

Groupe « Ravageurs », A. Nysten

VISITE D'ESSAIS SUR LE BLÉ PANIFIABLE – 12 JUIN 2024

La production de céréales panifiables en Région wallonne vous intéresse ? Alors rejoignez-nous ce mercredi 12 juin 2024 pour une visite d'essais sur le blé panifiable organisée par le CePICOP en collaboration avec le CRA-W et le Collège des Producteurs.

Différents essais et exposés en lien avec cette thématique vous seront présentés au cours de cette après-midi en plein champ :
Filière Prix Juste Producteur
ValCerWal : Faire correspondre la qualité aux attentes des transformateurs
Choix des variétés panifiables
Choix des fumures panifiables
Fumures alternatives
Association froment-pois

Cet évènement sera également l'occasion d'échanger entre acteurs sur la production, la transformation et la valorisation des céréales panifiables en Wallonie.

Envie de nous rejoindre ? Inscrivez-vous via ce formulaire en cliquant ici ou par mail à l'adresse suivante : bv@cepipcop.be. Et rendez-vous le 12 juin à 13h30 sur la plateforme expérimentale du CePICOP située à Lonzée, non loin de Gembloux (Rue de l'Abbaye 46-50 à 5030 Gembloux).

Pour plus de renseignements
Benjamin Van der Verren – 0491/93.11.14

CePICOP
GEMBOUX
MERCREDI
12 JUIN 2024
À 13H 30

Blé panifiable
VISITE DES ESSAIS

AU PROGRAMME DE LA VISITE

- Filière Prix Juste Producteur
- ValCerWal : Faire correspondre la qualité aux attentes des transformateurs
- Choix des variétés panifiables
- Choix des fumures panifiables
- Fumures alternatives
- Association froment-pois

RENDEZ-VOUS :
Rue de l'Abbaye 46-50
à 5030 Gembloux (Lonzée)
Se garer dans la drève puis suivre les panneaux

Avec la participation de
Benjamin Van Der Verren
CePICOP
Julien Beuve-Mery
Collège des producteurs
Bruno Godin
CRA-W

Inscription souhaitée via ce [LIEN](#)
ou par mail à bv@cepipcop.be

ACISEE, ENTRE OBLIGATION ET CONTRAINTE ADMINISTRATIVE

L'Attestation de Conformité des Infrastructures de Stockage des Effluents d'Élevage (ACISEE) est un document que tout éleveur doit obtenir. Si bien souvent, l'obtention n'est pas un problème et relève plutôt d'une démarche purement administrative, ce sont souvent les demandes de renouvellement qui sont oubliées. En effet, les ACISEE ne sont valables que pour une durée de 5 ans, et doivent également être renouvelées suite à toute modification du cheptel de plus de 15 %. Face aux oublis, sans volonté de fraude de la part des éleveurs, certaines adaptations seraient les bienvenues et semblent être en préparation.



Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal & Virginie Debue, Conseillère - Politique agricole commune et mobilité agricole (CAP) Conseil, Analyse et politique (CAP)

Le principe qui sous-tend l'obligation pour les éleveurs de détenir une ACISEE est le suivant: les effluents d'élevages doivent pouvoir être stockés de manière adaptée afin d'éviter des pollutions des eaux et des sols. Si ce principe est tout-à-fait compréhensible, sa mise en application actuelle pourrait-être améliorée.

Base légale

Les conditions de délivrance des ACISEE sont précisées dans l'Article R.198 du Chapitre IV - Gestion Durable de l'Azote en Agriculture (PGDA) du code wallon de l'agriculture. Les critères de stockage des différents effluents sont repris spécifiquement dans les Articles R.194 à R.197. Si ces conditions sont respectées, alors une ACISEE peut-être délivrée.

Respect des normes

En détail, l'Article R.194 encadre le stockage des fumiers dans l'enceinte de l'exploitation. Celui-ci doit se faire sur une surface bétonnée, étanche, avec un réservoir suffisant pour recevoir les jus d'écoulement. Les dimensions de ces surfaces minimales de stockage sont définies sur base des données de cheptel et varie si l'aire de stockage est couverte ou non. L'article R.195 reprend les mêmes éléments que le précédent avec des adaptations spécifiques aux effluents de volailles.

L'Article R.196 concerne le stockage des lisiers et des purins. Les infrastructures doivent être étanches, empêcher les entrées non maîtrisées

d'eau de ruissellement. La capacité doit être prévue pour une période d'au moins six mois.

L'article R.197 fixe les prescriptions techniques garantissant l'étanchéité.

Gestion des ACISEE

L'ACISEE est obligatoire à tout moment pour tout agriculteur qui détient des animaux d'élevage. Cette ACISEE est valable pour une période de 5 ans. Une seule ACISEE est délivrée par exploitation et peut donc couvrir plusieurs sites de production (ex. plusieurs poulaillers).

L'agriculteur, sur invitation de l'administration (non pas écrite, mais inscrite de facto dans la déclaration PAC lorsqu'elle l'attestation arrive en fin de validité), doit demander le renouvellement avant l'arrivée à terme des 5 ans de validité, mais aussi si:

- Il y a une augmentation de plus de 15% du cheptel par rapport au moment de la demande initiale ;
- La capacité des infrastructures de stockage est modifiée ;
- L'étanchéité n'est plus garantie ;
- Les stabulations sont modifiées et change la nature des effluents (ex. : transformation d'une aire paillée pour mettre des caillebotis).

Impacts potentiels

Le non-respect de ces obligations peut être durement sanctionné. Via des amendes environnementales en



L'ACISEE, l'Attestation de conformité des infrastructures d'élevages, est obligatoire pour tout élevage produisant plus de 500kg d'azote

cas de pollution ou via des sanctions administratives dans le cadre de contrôle de la conditionnalité.

En cas de reprise: Transfert d'ACISEE

A l'heure actuelle, le transfert d'ACISEE lors d'une reprise d'exploitation est une tâche complexe et ardue. Cette procédure de transfert se retrouve donc parmi les différents points discutés lors des GT Simplification administrative qui ont eu lieu ces dernières semaines. Des discussions sont en cours pour trouver une solution à cette démarche administrative lourde. Il est notamment question de mettre en place une cession automatique de l'ACISEE lors de la reprise avec un système efficace de transfert des documents et informations. Le fonctionnement exact de cette démarche facilitée n'est pas encore concrètement validé mais les discussions sont en cours et la volonté d'avancer sur ce sujet est présente chez toutes les parties prenantes autour de la table.

PLUS DE 1.200 UNITÉS D'ÉLEVAGE DOIVENT RENOUVELER LEUR ACISEE

A défaut de produire moins de 500 kilos d'azote par an, tout éleveur wallon (en ce compris désormais les propriétaires de manège) doit disposer d'une Attestation de Conformité des Infrastructures de Stockage d'Effluents d'Élevage (ACISEE). Un document obligatoire dont la validité est de maximum 5 ans. Délai qui arrive cette année à expiration pour 1.208 unités d'élevage, comme le rappelle Xavier Dubois, coordinateur ACISEE pour la Région wallonne. Soyez attentifs!

Propos recueillis par Ronald Pirlot

même s'ils ne sont pas considérés comme agriculteurs».

PC : Dans le cas d'une validité arrivée à expiration, l'éleveur reçoit-il un rappel automatique de mise en conformité?

XD : «Avec la simplification administrative mise en place depuis deux ans, tout éleveur concerné par une fin d'échéance imminente a vu la case « passage d'ACISEE » automatiquement cochée dans sa déclaration PAC préremplie. A moins qu'il ne la décoche par habitude ou par inadvertance, un responsable de la DGARNE (Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) passera pour contrôler si les installations sont conformes au mode de production».

PC : Concrètement, combien de fermes sont dans le cas d'une obligation de renouvellement?

XD : «Nous en avons comptabilisé 1.208 unités de production, dont plus de 400 situées en Ardennes luxembourgeoises. Pour info, on en totalisait 1.500 l'an dernier».

PC : Que risquent les contrevenants?

XD : «Des pénalités relatives aux aides PAC, mais aussi des amendes envi-

ronnementales si des pollutions sont avérées comme dans le cas d'un jus d'exploitation se retrouvant dans un cours d'eau. Il est bon de savoir qu'en cas de suspicion de pollution, le fait de ne pas être en ordre d'ACISEE constitue un élément qui ne plaidera pas en faveur de l'éleveur».

PC : Que doit faire l'agriculteur s'il est visé par une obligation de renouvellement d'attestation?

XD : «Nous envoyer un formulaire de demande d'attestation à la DGARNE (au siège central ou dans l'une des 7 antennes décentralisées). Il recevra dans la foulée un accusé de réception indiquant que son exploitation est réputée conforme jusqu'à notre passage. Ce qui gèlera toute mesure de sanction éventuelle car il nous est bien évidemment impossible d'effectuer les 1.200 visites en quelques jours. Ce contrôle est effectué gratuitement et ne mène pas à une verbalisation de notre part».

PC : Et si l'agriculteur a un doute quant à la validité de son installation?

XD : «Il peut faire appel à Protect'eau ou à nous pour avoir des conseils, là aussi gratuitement».

DGARNE - siège central : acisee.nitrate@spw.wallonie.be ou 081/33.51.05.
Protect'eau : www.protect'eau.be



Plus de 1.200 unités de production sont concernées en 2024 par une obligation de renouvellement d'ACISEE

Pleinchamp : Qui est concerné par le renouvellement des ACISEE?

Xavier Dubois : «Tout éleveur wallon qui produit plus de 500 kg d'azote par an et:

- qui a vu son cheptel augmenter de plus de 15% ou a changé, par exemple, son mode de stabulation

ou les spécificités techniques de son (ses) étable(s), modifiant de ce fait la nature des effluents ;

- dont la validité de la précédente ACISEE est arrivée à échéance au bout des 5 ans.

Il est bon de noter que cette obligation d'ACISEE a été élargie aux propriétaires de manèges de chevaux,



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

10/05/2024

EFFECTIF : 1372

Commentaire : Manque d'acheteurs. Marché plus calme sauf en veaux laitiers, ferme.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/kg)		
Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)		
Laitiers P - -	0.00-100	(0.00-100)
Mixtes 1er choix R-U - -	160-280	(150-275)
Mixtes 2ème choix O - -	110-160	(110-160)
CdP - Mâle	600-850	(600-850)
CdP - Femelle	375-675	(375-675)



MERCUFWA
UN SERVICE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE



Koenraad Hoste
Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

En raison de circonstances imprévues, nous n'avons pas pu publier cette mercuriale comme prévu.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous invitons à consulter une de nos prochaines éditions où nous reprendrons nos publications habituelles.

Merci de votre compréhension et de votre fidélité.

BATTICE

25/05/2024

EFFECTIF : 217

Commentaire : Boucherie et commerce : les prix sont stabilisés dans toutes les catégories. Veaux : stationnaire.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/tête)		
Bonne conformation - R	1150-1600	(1150-1600)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)

Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)

Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP - S - E	400-850	(400-850)
Mixtes 1er choix U	155-280	(155-280)
Mixtes 2e choix O	130-155	(130-155)
Laitiers O-P	0.00-130	(0.00-130)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 30/04 au 06/05/2024

Bovins de boucherie/Génisses(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	350	(350)
Assimilés	315	(315)
Bonne conformation	265	(265)
Ordinaires	225	(225)

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)		
	299.53	(299.53)

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	412.50	(412.50)
Assimilés	350	(350)
Bonne conformation	310	(310)
60%	267.50	(267.50)
55%	345	(245)

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	368.75	(368.75)
Assimilés	320	(320)
Bonne conformation	250	(250)
55%	202.50	(205.50)
50%	162.50	(162.50)
Fabrication	137.50	(137.50)

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

13/05/2024

Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	556.63	(556.21)
E - U3	518.38	(517.97)
E - R2	505.89	(505.55)
E - R3	478.29	(480.44)

Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	653.96	(653.49)
A - S3	600.55	(600.55)
A - E2	591.39	(596.28)
A - E3	561.69	(561.52)
A - U2	499.51	(503.16)
A - U3	483.19	(483.19)
A - R2	455.25	(460.68)
A - R3	407.93	(407.09)
A - O2	410.81	(413.54)
A - O3	369.75	(368.50)

Vaches(€/100kg carcasse)		
D - S2	650.93	(648.99)
D - S3	631.14	(631.51)
D - E2	631.94	(636.42)
D - E3	613.30	(613.91)
D - U2	508.25	(520.17)
D - U3	500.98	(509.47)
D - R2	462.79	(466.70)
D - R3	458.93	(467.32)
D - O2	391.89	(389.06)
D - O3	418.63	(415.32)
D - O4	430.86	(425.07)
D - P2	339.92	(340.33)
D - P3	372.90	(372.48)

PRODUITS LAITIERS

06/05/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie

Laitière(€/100kg)		
Beurre	601.17	(593.93)
Poudre de lait écrémé	251.67	(248.23)
Poudre de lait entier	N-C	N-C



PRIX OFFICIELS

13/05/2024

Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	N-C	N-C
Classe E	N-C	N-C
Classe S/E	219.11	(219.06)

Porcelet(€/tête)		
Classe T	89.50	(89.50)



DEINZE

22/05/2024

Lapins(€/kg)		
	2.50-2.50	(2.55-2.55)

Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.54-0.56	(0.54-0.56)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.03-0.05	(0.03-0.05)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	-0.02-0.00	(-0.02-0.00)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	1.20-1.22	(1.20-1.22)

KRUISSHOUTEM

21/05/2024

Oeufs(€/100 pièces)		
Oeufs de poules élevées en cages aménagées		
Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	11.42 (11.51)	11.82 (11.91)
cat.1, 72.5g	10.18 (10.27)	10.58 (10.67)
cat.2, 67.5g	9.48 (9.56)	9.98 (10.06)
cat.3, 62.5g	8.78 (8.86)	9.33 (9.41)
cat.4, 57.5g	8.07 (8.15)	8.62 (8.70)
cat.5, 52.5g	7.37 (7.44)	7.77 (7.84)
cat.6, 47.5g	6.67 (6.73)	6.77 (6.83)
cat.7, 42.5g	5.97 (6.02)	6.07 (6.12)

Oeufs de poules élevées au sol		
Prix production	Blancs	Bruns
XL	12.62 (12.71)	13.02 (13.11)
L	10.68 (10.76)	11.18 (11.26)
M	9.27 (9.35)	9.82 (9.90)
S	7.37 (7.43)	7.47 (7.53)

Prix négoce		
XL	12.62 (12.71)	13.02 (13.11)
L	10.68 (10.76)	11.18 (11.26)
M	9.27 (9.35)	9.82 (9.90)
S	7.37 (7.43)	7.47 (7.53)

Oeufs de poules élevées au sol		
Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	12.76 (12.82)	14.11 (14.14)
cat.1, 72.5g	11.52 (11.58)	12.87 (12.90)
cat.2, 67.5g	10.92 (10.96)	12.17 (12.20)
cat.3, 62.5g	10.49 (10.51)	11.57 (11.62)
cat.4, 57.5g	10.05 (10.04)	10.93 (10.98)
cat.5, 52.5g	9.09 (9.08)	9.57 (9.67)
cat.6, 47.5g	6.67 (6.73)	6.77 (6.83)
cat.7, 42.5g	5.97 (6.02)	6.07 (6.12)

Prix négoce		
XL	13.96 (14.02)	15.31 (15.34)
L	12.12 (12.16)	13.37 (13.40)
M	11.25 (11.24)	12.13 (12.18)
S	7.37 (7.43)	7.47 (7.53)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 19/05 au 25/04/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)		
panifiable	N-C	N-C
fourrager	182	(175)

Escourgeon fourrager(Prix livré usine - €/t)		
	152	N-C

Triticale(Prix livré usine - €/t)		
	167	N-C

Maïs Fourrager		
	N-C	N-C

SYNAGRA

27/05/2024

Blé tendre(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	192	(191)
standard non-certifié	187	(186)

Maïs(Prix culture indicatifs - €/t)		
certifié	197	(193.50)
non-certifié	192	(188.50)
humide 30%	N-C	N-C
+ ou - €/T% humidité	N-C	N-C

Escourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	192	(191)
standard non-certifié	187	(186)

POMMES DE TERRE

22/05/2024

Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	N-C	N-C

Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm		
	N-C	N-C

Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)		
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	45-45	(35-38)

Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA		
	40-45	(40-40)

Challenger - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA		
</		

CONCOURS DE NIVELLES

La journée agricole du Lundi de Pentecôte s'est déroulée comme à l'habitude sous la surveillance de Jean de Nivelles, au pied de la collégiale. Une soixantaine d'animaux ont été classés par les juges du jour : Stéphane Jossaert, Alexis Godfriaux et Jean-Marc Perin.

Olivia Germeau



Michel et Cédric Lefèvre de Seneffe remportent deux titres au cours de cette journée. Le premier dans les sections des génisses avec Hanabelle du Château Lebrun (Ferrari), jeune femelle très typée présentant un beau look. Elle a été préférée à Réjouie de l'Happe (Avicci) à Christian et Georges Duchemin SASPJ, Niagara de Wayaux (Oasis) à Serge Lempereur et Jean-Pierre Thibaut-Wynen, Joviale CP de Spy (Futé) et Gitane de Spy (Dauphin) à Balbois SPRL, Aspazia du Haut d'Arquennes (G-Star) à Géry Van Isacker et 2368 du Luce (Jamal) à Alex et Adelin Blockeel. L'ensemble constituait un très beau rappel.

Le deuxième est dans les séries de gros taureaux avec Folklore de Fooz (Darko). Lauréat à Libramont en 2022, il s'impose devant Aguichant des Haies (Oasis) à Serge Lempereur et

Papillon de l'Happe (Newton) à Christian et Georges Duchemin SASPJ. Siemho SRL d'Emines obtient à nouveau l'or avec Caramela de l'Horizon (Courtois). Après son sacre à Jodoigne, elle décroche une nouvelle fois le titre. Elle devance 0775 de l'Airalle (Wilmots) à Marc Debar.

Enfin, Serge Lempereur, Kevin et Loic Dewaele et Guillaume Barbé obtiennent le championnat des jeunes taureaux avec Napoléon de Wayaux (Eureka). Il s'est présenté plaisant et était en lutte avec Zorro de l'Horizon (Cargo) à Siemho SRL et Narko de Wayaux (Kai) à Serge et Virginie Lempereur et Michel Piette.

Série des champions



Champion des jeunes taureaux : Napoléon de Wayaux (Eureka x Mathys) à Serge & Lempereur et Kevin, Loic Dewaele, Wayaux.



Champion des taureaux adultes : Folklore de Fooz (Darko x Courtois) à Michel & Cédric Lefèvre, Seneffe.



Génisses de 10 à 20 mois, Série de la championne : Hanabelle du Château Lebrun (Ferrari x Darko) à Michel & Cédric Lefèvre, Seneffe ; Julia du Haut d'Arquennes (Flash-Back x Idefix) à Géry Van Isacker, Arquennes ; Conchetta du Haut d'Arquennes (Flash-Back x Ultra Top) à Géry Van Isacker, Arquennes.



Vaches de 32 mois et +, Série de la championne : Caramela de l'Horizon (Courtois x Hazard) à Siemho SRL, Emines ; Mimine de l'Horizon (Digital x Attribut) à Siemho SRL, Emines ; Dua Lipa du Haut d'Arquennes (Kaiser x Horace) à Géry Van Isacker, Arquennes.



Taureaux de 6 à 12 mois : Narko de Wayaux (Kai x Jet-Set) à Serge & V. Lempereur et Piette-Michel, Wayaux ; Mougli du Haut d'Arquennes (Flash-Back x Darko) à Géry Van Isacker, Arquennes ; Picasso de Forseilles (Cabotin x Vidal) à Ferme de Forseilles SRL, Delatte Frédéric, Héron.



Génisses de 6 à 10 mois : Avicci de l'Happe (Avicii x Peureux) à Christian & Georges Duchemin SASPJ, Buzet ; Honorine du Château Lebrun (Foklore x Africain) à Michel & Cédric Lefèvre, Seneffe ; Barbie de Forseilles (Futé x Attribut) à Ferme de Forseilles SRL, Delatte Frédéric, Héron.



Génisses de 10 à 20 mois : Joviale CP de Spy (Futé x Tilouis) à Balbois SPRL, Bièvre ; Andrea du Haut d'Arquennes (Darko x King) à Géry Van Isacker, Arquennes ; Magique de Wayaux (Darko x Aragon) à Serge Lempereur, Wayaux.



Génisses de 20 à 32 mois : Aspazia du Haut d'Arquennes (G-Star x Hazard) à Géry Van Isacker, Arquennes ; 6000 de l'Airalle (Courtois x Darko) à Marc Debar, Frasnes-lez-Gosselies ; 9041 du Luce (Eureka x Rejouie) à Alex & Adelin Blockeel, Fontaine-l'Éveque.



Génisses de 20 à 32 mois : 2368 du Luce (Jamal x Kronos) à Alex & Adelin Blockeel, Fontaine-l'Éveque ; 2355 du Luce (Amaretto x Oscar) à Alex & Adelin Blockeel, Fontaine-l'Éveque ; 2361 du Luce (Jet-Set x Vigneron) à Alex & Adelin Blockeel, Fontaine-l'Éveque.



Vaches de 32 mois et + : 0775 de l'Airalle (Wilmots x Panache) à Marc Debar, Frasnes-lez-Gosselies ; Myrtille de l'Happe (Tilouis x Shériff) à Christian & Georges Duchemin SPASJ, Buzet ; Adra du Luce (Tweets x Charly) à Alex & Adelin Blockeel, Fontaine-l'Éveque.

LE SECTEUR LAITIER INTENSIFIE SES EFFORTS EN DURABILITÉ

Dans son rapport 2024, MilkBE revient sur ses réalisations et ses activités en faveur de la filière laitière belge. Au cours de l'année écoulée, MilkBE a de nouveau franchi des étapes importantes afin de renforcer davantage la durabilité de la filière laitière.

Milk.be

«Je suis fier que le secteur laitier peut anticiper de manière plus efficace les défis sociaux et professionnels par le biais des divers efforts en matière de durabilité» précise Dirk Van De Keere, président de MilkBE, dans le rapport annuel.

Ce qui est prévu pour la suite

«La poursuite des efforts de durabilité et le maintien d'un haut standard de la qualité du lait resteront les principales priorités de MilkBE au cours de l'année de travail à venir». Le déploiement du monitoring de durabilité numérique en Wallonie est en effet prévu, tout comme le soutien du déploiement de scans climat dans les exploitations laitières individuelles. Dans le domaine de la Qualité, MilkBe continuera à promouvoir une utilisation optimale des antibiotiques dans les exploitations laitières. Le renouvellement prévu de la Convention Enregistrement des antibiotiques servira de guide à cet égard. Mais la réduction des charges administratives pour la réalisation d'un audit QFL est également à l'ordre du jour. «MilkBE ne ménagera aucun effort afin de présenter à nouveau un beau résultat l'année prochaine» conclut Dirk Van De Keere.

Principales réalisations depuis juin 2023

Le rapport annuel 2024 donne un aperçu des récentes réalisations de MilkBE au sein de son large terrain d'action, les 4 principales réalisations étant :

- le lancement de la Charte de durabilité MilkBE ;
- le déploiement du monitoring de durabilité numérique en Flandre ;
- les échanges entre scientifiques et praticiens au sujet d'initiatives de durabilité ;
- la nouvelle version du cahier des charges QFL.

Mais on continue aussi de mettre en avant la qualité du lait et la communication.



Tubungabunge isi ndimwa (tin) : l'heure d'un premier bilan

Ce n'est pas la première fois que nous en parlons dans les pages de Pleinchamp : le projet TIN (en français « Sauvons la terre ») mené par un consortium composé de 2 ONG belges, le CSA, comme chef de file et Broederlijk deelen, et de 2 organisations burundaises, la CAPAD, principale OP du pays, et ADISCO, vient de se clôturer. Axé sur la restauration de la fertilité des sols et financé par l'Union européenne, le projet a pris fin le 17 mai, et a fait l'objet d'un atelier de clôture le 10 mai dernier à Bujumbura.

Anne Pétré – Collectif Stratégies Alimentaires

Le TIN, projet ambitieux qui a déployé ses activités sur 5 ans, avait pour objectif d'encourager l'adoption et la mise en œuvre individuelle et collective de pratiques de restauration et de conservation de la fertilité des sols. Tout d'abord, le projet a organisé la mise en place d'un réseau d'appui-conseil de proximité, accompagnant des agriculteurs en matière de gestion de la fertilité des sols et de pratiques agroécologiques. Au sein de ce réseau, quelques 56 animateurs et près de 7000 paysans-pilotes (agriculteurs formés pour diffuser les pratiques à leurs pairs) ont pu contribuer efficacement à l'appropriation des pratiques par les plus de 90.000 bénéficiaires.

Des actions concrètes

Avec les bénéficiaires, l'équipe d'encadrement a identifié des solutions agroécologiques efficaces, applicables et autonomisantes, en s'appuyant entre autres sur la recherche action/participative à partir des savoir-faire locaux, menée avec le partenaire scientifique du projet, l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), et les exploitants agricoles, pour

l'amélioration de la fertilité des sols, des rendements et des revenus des bénéficiaires.

Le projet a également facilité, pour les agriculteurs, de l'accès aux moyens nécessaires pour améliorer la fertilité de leurs sols et la productivité de leur travail à travers:

- la subvention solidaire, c'est-à-dire des dons en argent, dirigé vers les plus vulnérables, pour que ceux-ci investissent dans une activité en lien avec la fertilité du sol
- des chaînes de solidarité animale, c'est-à-dire des dons en petits animaux (porcs, truies, chèvres et boucs), et végétale (des dons de semences et boutures), en encourageant les bénéficiaires à multiplier les dons reçus pour transmettre une partie à d'autres agriculteurs
- des dons d'outillage... afin de réduire la pénibilité du travail
- le renforcement d'une dynamique collective collinaire (le territoire burundais est notamment organisé par collines et sous collines) de gestion de l'eau et des bassins versants pour empêcher l'érosion
- la mise en place d'une plateforme nationale d'échanges sur la fertilité des sols

Une ampleur exceptionnelle et des résultats encourageants

Le projet TIN a ceci de remarquable qu'il touche un très grand nombre d'exploitants familiaux, plus de 90.000, et qu'il fait percoler ses impacts de façon indirecte sur plus de 450.000 personnes (près de 13% de la population des zones concernées, soit le 4% de la population totale du pays).



Il faudra encore un peu de temps pour analyser l'intégralité des résultats du projet, mais on peut déjà relever, d'une part, les effets positifs des dons matériels, comme on peut le lire dans l'encadré ci-contre et dans la vidéo des témoignages auquel il donne accès.

D'autre part, des entretiens menés avec un échantillonnage de bénéficiaires, ont permis de connaître les pratiques les plus appréciées. On peut ainsi mesurer que les agriculteurs de la zone concernée se sont bel et bien approprié un certain nombre de techniques diffusées, et qu'ils en apprécient les effets très concrets dans leur exploitation.

Parmi ces pratiques, la plus adoptée est indéniablement le **compostage à l'air libre/en tas**, méthode promue car le compost obtenu est de meilleure qualité, et que la dégradation des matériaux intervient plus rapidement qu'en fosse. Selon les résultats récoltés lors de l'enquête, 92% des ménages cibles du projet appliquent cette pratique, et 22% des ménages interrogés non-bénéficiaires directs également, sur environ 11 ares en moyenne (en sachant qu'une ferme burundaise fait en moyenne un peu moins de 50 ares).

Parmi les travaux communautaires appuyés par le projet, le **traçage des fossés antiérosifs** est cité comme l'un des plus significatifs. Parmi les agriculteurs interrogés, 86% des ménages cibles du projet l'appliquent, 33% des ménages interrogés non-bénéficiaires directs également. 71% des interrogés confirment que cette pratique contribue à la fertilité et la gestion de l'eau, tandis que 50% confirment que planter des herbes fixatrices sur les

courbes de niveau constitue une source intéressante de biomasse et de fourrage.

Autre pratique plébiscitée, le **paillage des cultures** permet à la fois de protéger le sol contre l'érosion en maintenant un taux d'humidité suffisant, en réduisant l'effet des rayonnements du soleil, et en empêchant la pousse des herbes envahissantes. Il constitue aussi, par sa décomposition progressive, une source de matière organique. Parmi les personnes interrogées, 86% des ménages cibles du projet appliquent cette pratique, 22% des ménages interrogés non-bénéficiaires directs également. 65% des interrogés confirment que cette pratique aide à améliorer les rendements.

Des impacts qui perdurent

Ces premiers résultats, encore à creuser en analysant, montrent déjà que le TIN a réellement eut un impact concret sur le quotidien des agriculteurs ciblés et aussi de bénéficiaires secondaires (voir les témoignages accessibles via l'encadré ci-contre).

Au-delà de tout cela, le travail avec l'ISABU, institut agronomique national, a aussi permis de mener un certain nombre d'études sur les impacts des pratiques, la façon la plus adéquate de les mettre en œuvre, ainsi que de nombreux outils pédagogiques (modules techniques et fiches) qui permettront encore ultérieurement de diffuser plus largement les acquis du projet. Certaines structures pérennes, comme les Mutuelles de solidarité, MUSO, ont aussi été renforcées par ce projet. Groupements locaux favorisant la mise en place de mécanismes d'épargne solidaire et de micro-crédits au bénéfice de leurs membres, elles ont contribué au projet et à certaines activités et ont également contribué significativement à la promotion et diffusion des techniques agricoles, tout comme les coopératives agricoles qui ont également apporté un appui solide aux activités du projet et à la diffusion des pratiques.

Enfin, le renforcement des capacités en matière d'agroécologie, des services d'encadrement des organisations porteuses du projet, mais aussi des services publics présents sur le terrain,

auront aussi, c'est certain, un impact positif qui perdurera bien au-delà de la clôture du projet.

La plateforme fertilité du Burundi

Le projet TIN comptait parmi ses objectifs la mise en place d'une plateforme fédérant les acteurs du secteur agricole intéressés. Canal d'échanges d'informations et de données autour de la fertilité des sols, celle-ci a été officiellement lancée le 3 mai dernier. La Plateforme sera facilitée par le bureau composé du ministère de l'Environnement, l'Agriculture et l'Élevage du Burundi (qui va en assurer la présidence), de la FAO (vice-présidence) et d'un représentant ONG locales et Internationales. Le CSA appuiera techniquement et financièrement la plateforme pour les trois prochaines années.

Cette plateforme se veut un cadre stratégique de rencontre, de dialogue, d'échanges et de développement des synergies par différents acteurs du secteur agricole autour des priorités définies pour ce qui concerne la question de la fertilité des sols au Burundi, c'est-à-dire

- Le travail de recherche de l'ISABU
- La problématique de l'acidité des sols et les pistes de solutions à explorer
- La production de biofertilisants



Le TIN en quelques témoignages

Sylvie :

« Grâce aux moyens reçus par la subvention solidaire, nous avons pu acheter des poules, et améliorer notre compost et l'alimentation de notre famille. »



Marcel :

« Avant de prendre part à ce projet, je n'avais jamais eu des rendements suffisants pour constituer des stocks de nourriture que je peux conserver en réserve à la maison. »



Retrouvez l'intégralité de ces témoignages en vidéo sur notre page Facebook



Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)

Belgique
partenaire du développement

Ce projet est financé par l'Union européenne.

Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord. Ed. responsable: CSA, Marek Poznanski 184 D, Boulevard Léopold II - 1080 Bruxelles. www.csa-be.org

Le projet GP-SAEP (*)

Dès juin prochain, un nouveau projet sera lancé au Burundi, mis en œuvre par la Capad avec l'appui du CSA. Ce projet contribuera en partie à renforcer les impacts initiés par le TIN notamment en développant l'entrepreneuriat rural autour de la production de biofertilisants à plus large échelle, pour en faciliter l'accès aux agriculteurs. Ce nouveau projet vise aussi à soutenir le renforcement de l'accès des agriculteurs à des semences paysannes de qualité et, en conséquence, à la biodiversité des agrosystèmes. Il est financé par l'Union européenne via le FIDA, et déploiera ses actions sur 4 ans.

(*) Programme mondial pour les petits producteurs agroécologiques et la transformation durable des systèmes alimentaires



SL LENS-ENGHIEN – JEUDI 13 JUIN

Séance d'information «Permis d'environnement: qu'est-ce que c'est? Suis-je concerné? Dois-je le renouveler?» avec Lucie Hoebeke et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

SL WAVRE-PERWEZ – VENDREDI 14 JUIN

Souper annuel de la section dès 19h à la salle «Le Fenil» (Rue de la Cure 15, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert). PAF: 65€/pers. vins compris, sur BE23 1030 1195 2791. Réservation avant le 1er juin auprès de Dominique Lebrun 0475/69.86.80 ou Eddy Gillis 010/84.42.13.



UAW BRABANT WALLON – SAMEDI 01 JUIN

Journée détente : visite distillerie «Belgian Owl», lunch à l'espace Wallonie, balade contée. Départs 07h45 Glabais (parking Chez Georges) 08h15 Thorembais-Saint-Trond (parking Okay). Retour 18h-18h15. PAF: 40€/pers à verser sur BE08 1030 1618 3813 communication «Journée de détente + nom». Réservation: Jacqueline strade 0495/57.93.05 ou Marie Tasiaux 0499/35.70.52. Avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

UAW TOURNAI – VENDREDI 07 JUIN

Voyage en Zélande. RDV 7h parking Tournai Expo à Kain. Accueil café au Deltapark Neeltje Jans, film explicatif + visite guidée barrage, repas, temps libre, tour en bateau, temps libre à Veere, retour vers Tournai vers 21h30. Inscriptions clôturées.

UAW COMINES – WARNETON – LUNDI 10 JUIN

Voyage UAW - FWA Boulogne-sur-Mer. Programme : 7h30 départ depuis la place de Ploegsteert (veuillez être présent à 7h20), escalles café - croissant, Cap Gris-Nez : balade, Wimereux, Pernes-les Boulogne, repas, Boulogne-sur-Mer (balade et moment libre). Retour prévu vers 19h30, souper léger possible à Ploegsteert (non compris dans le prix). PAF (car, visites, repas) 60€/pers. Inscription obligatoire avant

le 25/05. Le versement tient lieu de réservation: BE75 0880 5589 7051 section UAW Comines vos noms et prénoms. Contact: Lefebvre Marie-France 0488/56.54.44 leplat@live.be .

UAW GEMBOUX NAMUR NORD FOSSES – JEUDI 13 JUIN

Après-midi découverte et gourmande à 13h30 (Rue de la Fontaine 8 Aisemont). Visite de l'atelier du céramiste-sculpteur Frédéric Capieaux et dégustation d'une glace «Chez Marthe». Inscription auprès d'Agnès 0495/26.39.53 ou danielgauthier@skynet.be pour le 10/06 au plus tard. Nombre de places limité!

UAW PERUWELZ – JEUDI 27 JUIN

Journée gourmande et découverte: visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à venir.



ARFWA HERVE – MARDI 04 JUIN

Excursion Krippana. Départ Barchon Voyages Léonard à 8h30, Herve Place de la gare à 9h. Prix: 81€. Inscription au plus tard pour le 6 mai chez Victor TAETERT 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Le paiement fait foi au BE30 1030 1586 3511 avec la mention «excursion KRIPPANA». Plus d'infos lors de l'inscription.

ARFWA NAMUR-LUXEMBOURG – JEUDI 13 JUIN

Jeux de cartes à 14h à Ciney.

ARFWA FLEURUS – JEUDI 13 JUIN

Visite du vignoble «Le Coteau des Avelines» (rue de la Taille-loquet, 40 à Sart Dames Avelines) à 11h : visite, dégustation, diner (boissons comprises) à Villers-la-Ville et la journée se clôturera à la brasserie de Villers-la-Ville. Prix: 50€/membre ARFWA/FWA, 55€/non membre sur le compte BE 72 1030 1956 9416. Inscription avant le 9 juin chez Godelieve Vandepopeliere 071/80.09.36 ou Marie-Rose Baes 0473/91.70.72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

ARFWA NAMUR LUXEMBOURG – DU 17 AU 22 JUIN

Voyage en Allemagne Forêt noir/Suisse (6 jours/5 nuits). Départ à 6h, 4 rue des Champs Élysées à Ciney. Programme complet par mail. Prix: 1.250€/pers. Solde sur BE51 1031 1496 3862. Une assurance annulation est conseillée. Réservation: André Calande 0479/82.01.29 ou andreacalande@gmail.com.

ARFWA HERVE – DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur-Semois - Bouillon - Sedan - Rochehaut - Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAETER 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

DIVERS

WAREMME – MARDI 04 JUIN

Séance d'info Biowallonie à 13h: réglementation et certification bio pour les transformateur-rices, suivie d'une visite de l'ETA Jean Gielen. Cet évènement a lieu dans le cadre de la Semaine bio, coordonnée par l'APAQ-W & le VLAM. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

LONGUEVILLE – VENDREDI 07 JUIN

Séance d'info à 13h30 sur l'agriculture biologique – productions primaires, suivie d'une visite de la ferme bio mixte de Nicolas Guilmain. Dégustation de produits bio & verre de l'amitié! Cette formation vous donne droit à 1 point pour votre Phytolice P1, P2, P3! Cet évènement a lieu dans le cadre de la Semaine bio, coordonnée par l'APAQ-W & le VLAM. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

SOMBREFFE – SAMEDI 08 JUIN

Journée de la Salers à 14h à l'élevage Derijcke Mathieu (13 rue des communes 5140). Visites l'après-midi et restaurant (menu 45€) vers 19h. Réservation auprès de la secrétaire Cécile Lamboray au 083/23.06.75 ou du Président JP Decueper au 0476/60.50.73.

WAVRE – SAMEDI 08 JUIN

Concours provincial et interprovincial ovins dès 9h au hall Manifagri (5 av. Solvay 1300 Wavre). Assiette barbecue à midi uniquement si réservée avant le 3 juin. Plus d'infos Président PIERRE Ghislain 0496/52.56.71.

EGHEZÉE – JEUDI 13 JUIN

13ème édition du comptoir des innovations de 13h à 18h à la ferme Frocourt à Eghezée. Thématique centrale: Cuma, levier d'innovation? Inscriptions ouvertes jusqu'au 7 juin, sur sondages-trame.be/index.php/764434

SOIGNIES – VENDREDI 14 JUIN

Voyage de l'association régionale des éleveurs et détenteurs de bovins de Soignies et de Mons. Départ à 8 h 30 (Soignies) et à 9 h (Le Roeulx). Visites des exploitations DEMASURE à Avelgem (BBB, détection chaleur et vêlage, mélange à façon avec les produits de la ferme) - LELEUX à Mainvault (BBB, robot de traite, station de biométhanisation) - DEGAVRE à Ostiches (production de crémant, Blondes d'Aquitaine). Renseignements et inscription: 0471/37.62.76 (Josette CATY) ou 0478/81.29.31 (M-Henriette LECLERCQ).

SURICE – LUNDI 24 JUIN

Rencontre «Coin de champ» Biowallonie à 16h, spécial petits fruits bio. Moments d'échanges et de conseils techniques sur le terrain! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

CHASTRÈS

Vincent BAELDEN, Notaire SRL
Rue du Fourneau, 3 • 5651 Thy-le-Château

VENTE BIDDIT
Ferme à vendre - 3 chambre(s)

Une ferme avec dépendances, bâtiments ruraux (2 étables et 2 hangars) et pâtures d'un ensemble construit sur une parcelle de 65 ares. Elle est située au cœur du village de Chastrès (Walcourt), rue du Four, 12. Elle offre un accès facile à toutes les commodités de la région. L'ensemble du bâtiment est actuellement exploité. Les droits du locataire devront dès lors être respectés. Le corps de ferme est composé : Au rez-de-chaussée d'une salle à manger (19m²), d'un salon (20 m²), d'une cuisine, d'une salle de bain et d'une buanderie. Au premier étage on retrouve un hall desservant 3 chambres et un bureau. On retrouve également un grenier. Cette propriété regorge de potentiel, avec ses nombreuses étables et sa cour qui relie toutes les parties de la ferme.

Faire une enchère à pd **150 000€**

Pour les visites : Sébastien TEMPELS (010/77.18.77)
Plus d'informations: Benoit MAGIS
Vincent BAELDEN, Notaire
Rue du Fourneau 3, 5651 Thy-le-Château
071 61 10 39 ou benoit.magis.131433@belnot.be

CHASTRÈS

Vincent BAELDEN, Notaire SRL
Rue du Fourneau, 3 • 5651 Thy-le-Château

VENTE BIDDIT
Terres agricoles

26 lots de terres agricoles

26 lots mis en vente sur BIDDIT (https://www.biddit.be/fr/landing)
Début des enchères le 17 juin 2024 - MISE A PRIX (15.000 €/hectare)
:- Lot 1b : 65a 20ca - Lot 2 : 4ha 77a 00ca - Lot 3 : 42a 81ca - Lot 4 : 65a 83ca - Lot 5 : 72a 65ca - Lot 6 : 59a 59ca - Lot 7a : 2ha 44a 73ca - Lot 7b : 3ha 82a 05ca - Lot 8 : 2ha 47a 33ca - Lot 9 : 99a 03ca - Lot 10 : 68a 40ca - Lot 11 : 1ha 94a 90ca - Lot 12 : 1ha 77a 13ca - Lot 13 : 31a 50ca - Lot 14 : 2ha 32a 10ca - Lot 15 : 2ha 37a 52ca - Lot 16 : 70a 18ca - Lot 17 : 19a 20ca - Lot 18 : 29a 20ca - Lot 19 : 30a 60ca - Lot 20 : 90a 89ca - Lot 21a : 1ha 44a 90ca - Lot 21b : 2ha 97a 10ca - Lot 21c : 3ha 18a 54ca - Lot 22 : 1ha 78a 27ca - Lot 23 : 1ha 15a 52ca.

Faire une enchère à pd **€ 15.000 €/hectare**

Plus d'informations: Benoit MAGIS
Vincent BAELDEN, Notaire
Rue du Fourneau 3, 5651 Thy-le-Château
071 61 10 39 ou benoit.magis.131433@belnot.be



PALM Benoit : 0496 40 24 24
benoit.palm@bepaconstruction.be

LONDON Pierrot : 0496 02 82 18
london-pierrot@hotmail.com

Bouxhmont 139 - 4651 Battice - info@bepaconstruction.be

BETONS AGRICOLES
VOILES EN BÉTON
CITERNES A LISIER
POLISSAGE DE DALLES

TRAVAUX DE MAÇONNERIE
GROS OEUVRE
TRANSFORMATIONS





LA SCAM ENGAGÉ

Société Coopérative Agricole de la Meuse

JE CONSULTE LES OFFRES D'EMPLOIS



Nous sommes à la recherche d'un Technico-Commercial Végétal pour la zone Condroz

Consultez les profils recherchés sur notre site, rubrique CONTACT RECRUTEMENT

www.scam-sc.be

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) recherche, pour compléter son équipe, un(e)



Conseiller(e) agricole

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) est une équipe composée d'une vingtaine de conseillers spécialisés en agriculture, qui soutiennent les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation et dans leurs projets de développement, en mettant notamment l'accent sur le renouvellement des générations. Axés sur une approche intégrée des aspects administratifs, fiscaux, environnementaux et sociaux, leur analyse et leurs conseils aident à optimiser la gestion de l'exploitation agricole.

VOTRE MISSION :

- Vous collectez des données techniques et comptables d'un portefeuille d'exploitations agricoles, que vous devez entretenir et développer ;
- Vous analysez ces données pour établir la comptabilité de gestion ;
- Vous apportez un conseil avisé et pertinent aux exploitants agricoles sur la gestion de leur exploitation et leur projet de développement ;
- Vous encadrez et conseillez les exploitants agricoles dans leurs projets d'investissement, ainsi que les futurs agriculteurs dans leur projet d'installation en agriculture. Vous analysez le respect des conditions d'éligibilité aux aides à l'investissement et/ou à l'installation, ainsi que la pertinence, la faisabilité et la rentabilité de leurs projets
- Vous instruisez les dossiers de demande d'aides auprès de l'autorité compétente et vous en assurez le suivi administratif.
- Vous participez aux activités du service (analyses de groupe – statistiques, projets...).

VOTRE PROFIL :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de Master ou d'Ingénieur industriel en agronomie, ou de Bachelier ou équivalent orienté agronomie, de préférence avec orientation en techniques et gestion agricoles, ou toute formation équivalente ;
- La connaissance du monde agricole est un sérieux atout, vous vous sentez très concerné(e) par le secteur agricole et sa défense vous semble un beau défi professionnel ;
- Avoir des notions de comptabilité est un plus
- Vous faites preuve de rigueur et de flexibilité, et avez un esprit analytique ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, vous êtes organisé(e) et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous avez une bonne aisance relationnelle, une grande capacité d'écoute et un esprit d'initiative ;
- Vous maîtrisez les outils informatiques de base ;
- Véhicule personnel et permis B indispensables ;

NOUS PROPOSONS :

- Un job à temps plein, polyvalent et varié, porteur de sens, au sein d'une équipe dynamique ;
- Un contrat à durée déterminée de 6 mois susceptible de conduire à un CDI ;
- Un package salariale attractif en lien avec votre expérience et vos compétences ;
- Lieu de travail : Gembloux, avec déplacements en Wallonie
- Début du contrat : dès que possible

PRET(E) A RELEVER LE DEFI ?

Envoyez votre candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae au service RH via l'adresse mail rh@fwa.be

Date limite d'introduction des candidatures : **27/06/2024**
Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux, Belgique

Toute question ou demande de renseignements complémentaires concernant la fonction peut être adressée à christian.dawance@cgta.be, Directeur du CGTA

MATERIEL

Cherche tracteur 4x4 JD MF Case Renault Fendt, peu importe l'état, aussi moderne. Zetor tous types. T 0495/277174 (35798)

Cherche chargeur télescopique articulé 4x4 marque sans importance. Peu importe l'état. T 0495/277174 (35810)

Cherche tracteurs Ford 4 et 6 cylindre - New Holland - Fiat - MF - Fendt - JD Cherche moissonneuse batteuse New Holland 8070 - 8080 - 8060 - 8050 - TC - TX 32 - TX 34 - TX 36 - TX 62 - TX 63 - TX 64 - TX 65 - TX 66 - TX 68 Ensileuse

New Holland FX télescopique avec des problèmes et bcp d'heures - Brulle... Tél 0496/387222 - awouters.export@gmail.com (34900)

MATERIEL (à vendre)

AV épandeur fumier vigneron 9T 1984 option déchargement rapide et portes très bon état 0477/377634 (37314)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulant 0475/548791 (36666)

Nettoyage toitures, panneaux photovoltaïques, façades de bâtiments industriels et agricoles - 0468104307 (33866)

AV cause cessation andaineur 4,70m faucheuse 2,80m très bon état le tout GSM 0460/942003 Tél 080/511091 (37180)

AgroNova
L'innovation par la terre
Herse rotative de 3 à 7m
3 roulements par rotor + 2 roulements sous la couronne
0474 20 89 93

GÜTTLER
Sursemis de prairies GREENMASTER
0471 74 84 41
www.guttler.fr

Ets. G. L'HOMME
S.A.
Rue de la Vallée 21
4280 Hannut
jf.lhomme@skynet.be
019 51 33 98

AGRICULTURE	INDUSTRIE	MATERIEL
1 Fendt 724 G6 - Profi Plus 240 CV - Neuf	1 Mini-Pelle Takeuchi Tb 257 5.8 T - Neuve	2 Faneuse Fendt Lotus 7.7 M - 6 Toupies - Neuve
1 Fendt 726 G7 - Profi Plus 260 CV - Neuf	1 Mini-Pelle Kubota Kx 030-4 2.7 T - 2018	1 Distributeur Engrais Amazone Za-V 2700 L - Neuf
1 Fendt 728 G7 - Profi Plus 280 CV - Neuf	1 Mini-Pelle Takeuchi Tb 290 8.6 T - 2014	1 Distributeur Engrais Amazone Za-Ts 3200 L - Neuf
1 Fendt 942 G7 - Profi Plus 420 CV - Neuf		1 Porte-Engins Kaiser 40 T - 2000
1 Fendt 828 S4 - Profi 280 CV - 2021		1 Masse Additionnelle Mx 400 Kg
1 Fendt 828 S4 - Profi 280 CV - 2016		1 Masse Avant Fendt 1250 Kg
1 Mf 7624 Dyna-Vt Exclusive 235 CV - 2013		
1 Mf 7616 Dyna-Vt Exclusive 160 CV - 2013		

Avec Chargeur Frontal

Nous recherchons un délégué commercial
www.lhomme.be

PHILAGRI
SPRL
Tél. 071/87.03.20
Pour cpte propre ou cpte client

Tracteur:	Matériel à p-d-t:
• Fendt 936 G7 (demo)	• Charrue Vogel Nood 4 socs
• Fendt 724 G7 (neuf)	• Déchaumeur Alpégo 4M (demo)
• John Deere 6210R (6150H)	• Remplisseur Grimme SL80-14 (2016)
• Deutz Agrottron 145	• Tapis Miedema RT30 (2017)
• Carraro TMX6400	
Fertilisation:	Fenaison:
• Amazone ZAV 3200 (neuf)	• Presse Claas Variant 385
Travail du sol:	• Faucheuse Fendt Slicer 3160tlx (neuf)
• Amazone Catros 5M (neuf)	• Faucheuse lotus 7m70 (neuf)
• Rotative Lely 3M	• Andaineur Former 351DN

AV pick-up John Deere 332 presse haute densité parfait état 0472/883819 (37155)

Nettoyage d'étables, bovins, volailles à l'eau chaude ou froide et désinfection, même après salmonelloses - 0468104307 (33840)

AV Pirouette Kuhn 6toupies, déchaumeur à disque + rouleau AR Vring 600mm, fourche à ensilage JCB 430cm pour bull, case 5140 BV Meca, épareuse rousseau-Norematt, broyeur

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné dans mon atelier
0494 523 795

SWA
MATERIEL NEUF
JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
KRAMER Télescopique KT276 - KT356
GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 60 h (2024)
CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 285 km (2022)
PÖTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
PÖTTINGER Faucheuse arrière Novacat 352
PÖTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302
PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81 - HIT 8.91
PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
SWA Pines à grumes attelage 3 points
OEHLER Treuil forestier - Fendeuses
ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur
STEELWRIST Rototill X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION
JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7565 h (2013)
WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 5500 h (2008)
KUHNS Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
KUHNS Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
CLAAS Faneuse Volto 870 (2011)
KUHNS Faneuse GF 8501 MH (2009)
KRAMER Chargeur 5050 385 h (2019)
HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)

2124405

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1* John Deere 6210R directdrive (2013) 5900H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 fleet
- 1* Faneuse Pöttinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pöttinger HIT 8.81 neuve
- 1* Faucheuse Pöttinger NOVACAT 402 neuve
- 1* Double andaineur Pöttinger TOP 762C (2024)
- 1* Faucheuse John Deere 530 Trainée
- 1* Faucheuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
- 1* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Faucheuse Frontale Pöttinger Novacat 301ED (2021)
- 1* Faucheuse Pöttinger 352 cross flow (2021)
- 1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu EGO POWER

d'accotement, case MXU 125 pro, tondeuse Kubopa auto-portée +bac 150cm brosse surrel 0472494916 (37322)
 AV tonneau à eau 5000L tonneau à lisier 10000L faneuse 6T ébousseuse Agrimat benne 5T et 8 T bic charrue vibro faucheuse Vicon semoir Vicon etc 0488/279271 (37325)

AV tonneau à lisier Joskin 8400L 6800€ à négociier 0488/279271 (37328)
 AV faucheuse Deutz-Fahr 2m30 tout hydraulique état neuf + refroidisseur 5000L Delaval en parfait état Tél 087/337616 (37331)
 AV faucheuse de refus Joskin TR275C3 très bon état 0497/536938 (37341)

BOVINS

TX saillie à vendre l3-4 6-18 mois Blonde d'Aquitaine troupeau inscrit + génisse 1 an Tél 0478/216539 (35570)
 AV taureau partenay saillie 3 ans calme sans corne cause consanguinité CP 5590 0478/216206 083/214545 (37276)
 AV TX saillie BBB 5 ans admis inscrit tares négatives Tél: 0478/536770 ou 084/388271 (37355)
 A vendre taureau Blonde aquitaine 23 mois admis HB petit-fils de Japan et Horfe 0497/536938 (37337)
 AV TX Limousins 12 mois inscrits gène sans cornes + génisses 2 ans et génisses pleines origine IA très dociles 0478/587708 (37078)

AV 8 TX BBB de prairie, grandissant, origines faciles, fils de Darius, tares négatives, 15-20 mois. Cosse - Jauvelan 0473/753633 (37072)
 A vendre taureau blonde aquitaine 5 ans fils de Japan x Théodule très bonne reproduction 0497/536938 (37338)
 A vendre 2 génisses et bébés 16 mois père Rufus inscrites causes reconversion 0497/536938 (37340)
 AV taureau bleu blanc dos pur très doux 5 ans + génisses blanc dos l4 0474/843694 (37298)

AUTRES ANIMAUX

AV chiots border collie M/F nés le 13.04.24 parents actifs sur trp lait. Elevage agréé

HK01801072 0498/770138 (37358)

AV porcelets pour engraissement et chiots border collie HK01800125 Marc Wanlin Bertrix Tél : 0496/207144 (37149)

FOURRAGES

Av paille française, RG, foin, préfané, luzerne, foin bio rendu. SPRL Moulin à Vent - 0472/981167 (35961)

A Vendre paille et foin livrés 0032498501568 (33491)

RENCONTRES

Veuve du secteur agricole 70 ans recherche homme d'environ même âge région Hainaut 0471/842538 (37239)

DIVERS

Evacuation pneus de silos - achat de métaux - enlèvement par container Tél : 0495/602532

Le journal Pleinchamp décline toute responsabilité quant aux contenus diffusés dans les annonces commerciales qui ne respecteraient pas la législation en vigueur

LE DISTRIB

Dispo 7J/7 et 24H/24

Avantages :
 -Financement
 -Rentabilité immédiate
 -Ouvert 24h/24, 7J/7
 -Service après-vente

Vente et location de tous types de distributeurs aussi pour produits laitiers



info@ledistrib.be 0492/42.38.69 ledistrib.be

AGRIFAGNES
 Atelier mécanique agricole

Matériel à vendre

- John Deere 6210R
- chargeur John deere H340
- presse à boules Kuhn VB 3165
- presse à boules Welger RP535
- presse à boules Vicon 1901
- presse à boules Vicon RV156L
- Presse John Deere C441R
- double andaineur Kuhn GA 8121
- double andaineur Krone K56.50-7.60/24 Duo/Vario
- enrubanneuse Kverneland
- Faucheuse conditionneuse Kuhn FC313F
- Faucheuse Kuhn GMD3510
- Faucheuse Kuhn PZ190-PZ2020
- Faucheuse Duvelsdorf 1m35/1m65
- KERNER X CUT SOLO 300
- Mélangeuse STORTI DUNKER T2 240
- Pirouette Kuhn GF6401-GF7902
- Pince à boules
- Dériveuse à boules
- Herse étrille Duvelsdorf 3m-6m
- Brosse Duvelsdorf 3m

5600 Romedenne 082 678 602
 5660 Boussu-en-Fagne 060 344 243

www.agrifagnes.be

VOYAGES 2024

Albanie
 du 17 au 24 juin
 (suite à désistements, 2 places disponibles)

Portugal
 du 15 au 22 septembre
 (Porto, le sud de la Galice et la vallée du Douro)

Toutes les infos auprès du guide :
 Philippe Collard **0475 823 115**
 collardphilippe@skynet.be

WWW.MONFORTSA.BE
 +32 83 67 72 33



Avant
 423, 523, 528, 635, 755 de stock

De stock : Westtech CL 190
 + CL260 + CL320 C 250 / C 350 / C 450 / C550 / R900/ W600/ W820

FISSURATEUR/ Déchaumeur ROLMAKO
 2,5 à 6 m, dents carbure

Plateau de transport traîné JOSKIN WAGO, 23,5 T, 40 Km/h, 10 m

Pour une pub dans Pleinchamp.be
 Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Sylvie Van Vooren

pub@fwa.be
 ou au **0476 84 17 29**

Pleinchamp.be Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie  **FWA**

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot. Evitez les abréviations incompréhensibles).

	Rubrique :	
		Forfait 3 lignes
		10 €
		11,50 €
		13 €
		14,50 €
		16 €

Nom : Prénom :

Rue : n°

Code postal : Localité :

Téléphone : e-mail :

TVA (si facture) : Date et signature :

Comment payer? Par virement anticipatif libellé au compte Iban BE52 1030 8210 4609 (joindre la preuve de paiement). Pas de pièces de monnaie dans les envois.

A envoyer à: PLEINCHAMP
 (Petites Annonces)
 Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLoux
 pub@fwa.be

Par ligne supplémentaire **1,50 €**
 cadre **+ 1,50 €**
 Montant €
 Nombre de parution(s): **X** €

Facture **2,50 €**
 Total : €

CONCOURS DE JODOIGNE

Le traditionnel concours du marché de l'Ascension à Jodoigne s'est déroulé le jeudi 9 mai au centre de la ville. Le beau temps a ravi les spectateurs, permettant ainsi aux éleveurs de partager leur métier avec les citoyens. 94 animaux étaient inscrits pour l'occasion et ont été jugés par Jean-Louis Elias, Arthur Gourmet et Aurélien Durant.

Olivia Germeau

Cinq championnats ont été décernés durant l'après-midi. Ils ont été partagés entre différents éleveurs. Dans les sections des femelles, le premier titre revient à Bernard Lamblot-Romain de Noville-sur-Méhaigne avec Investie de Valduc (Familier). Elle s'est présentée bien ouverte sur l'ensemble du corps et dégagait beaucoup d'épaisseur dans son arrière-main. Elle a été préférée à Délicatesse du Cortil Gayot (Cabotin) à Philippe Mélotte, championne au concours-foire de Saint-Trond en janvier dernier, Noblesse de Wayaux (Eureka) à Serge et Bryan Lempereur, championne au concours-foire d'Ath début d'année, Fidèle du Petit Juju (Caporal) à Dominique Henneaux et Nestorette de l'Hourchet (Jamal) à Marc et Geoffrey Flemal. Siemho SRL d'Emines obtient l'or dans les séries de génisses de plus de 20 mois avec Caramela de l'Horizon

(Courtois). Cette primipare présentait un caractère très viandeux dans son arrière-main. Elle devance Mimine de l'Horizon (Digital), collègue d'étable et Galerie de Valduc

(Cabus) à Bernard Lamblot-Romain. Thibaut Desmet de Thorembais-Saint-Trond emporte l'or dans les sections de vaches avec 9617 du Ponceau (Esperanto), beau spécimen à l'arrière-main typée. Elle était en lutte avec Etincelle de St Fontaine (Esperanto) à Benjamin Stas et Frédéric Leonard. Du côté des mâles, deux médailles ont été distribuées dans deux catégories distinctes. Serge et Virginie Lempereur de Wayaux, en co-propriété avec Michel Piette, emportent le titre dans la section de jeunes taureaux avec Narko

de Wayaux (Kai), individu dégagant de gros quartiers. Il devance Joaillier de Beauloye (Désiré) à Alain Pestiaux. Enfin, Flemal Marc et Geoffrey d'Opprebaix obtiennent l'or dans les séries de taureaux de plus de 18 mois avec Robin des Bois du Tilleul (Futé), spécimen qui marque bien ses lignes de viande. Il a été préféré à Hanouna de Valduc (Tetu) à Bernard Lamblot-Romain, Pharaon de Maffe (Vagabond) à Philippe Mélotte et Gala de Chardeneux (Diadème) à Laurent et Henri Gomand, en co-propriété avec Alain et Clément Boclinville.

Séries des champions



Taureaux de 10 à 18 mois, Série du champion : Narko de Wayaux (Kai x Jet-Set) à Serge & Virginie Lempereur et Michel Piette, Wayaux ; Inca de Valduc (Vautour x Ottoman) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; Picasso de Forseilles (Cabotin x Vidal) à Ferme de Forseilles SRL Delatte Frédéric, Héron.



Génisses de 8 à 10 mois, Série de la championne : Investie de Valduc (Familier x Cabus) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; Mirabelle de Forseilles (Avicil x Balisto) à Ferme de Forseilles SRL Delatte Frédéric, Héron ; Darkette du Souvenir (Darko x Mambo) à Guy Lamarche, Bomal.



Primipares de 32 à 44 mois, Série de la championne : Caramela de l'Horizon (Courtois x Hazard) à Siemho SRL, Emines ; Miette de l'Hourchet (Caiman x Jet-Set) à Marc & Geoffrey Flemal, Opprebaix ; 3718 du Ponceau (Futé x Hazard) à Thibaut Desmet, Thorembais-St-Trond.



Vaches de 44 mois et +, Série de la championne : 9617 du Ponceau (Esperanto x Econome) à Thibaut Desmet, Thorembais-St-Trond ; Lucie de l'Hourchet (Futé x Argan) à Marc & Geoffrey Flemal, Opprebaix ; Delta du Petit Juju (Jet-Set x Toubon) à Dominique Henneaux, Saint-Hubert.



Champion des taureaux de 18 à 30 mois : Robin des Bois du Tilleul (Futé x Attribut) à Marc & Geoffrey Flemal, Opprebaix.



Taureaux de 10 à 18 mois : Joaillier de Beauloye (Désiré x Vidal) à Alain Pestiaux, Cognelée ; Danois du Cortil Gayot (Packo x Diamant) à Philippe Mélotte, Lathuy ; Imprévu de Valduc (Kubitus x Tetu) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne.



1er prix des taureaux de 54 mois et + : Gala de Chardeneux (Diadème x Langoureux) à Laurent & Henri Gomand et Alain & Clément Boclinville, Liernu.



Génisses de 10 à 20 mois : Délicatesse du Cortil Gayot (Cabotin x Futé) à Philippe Mélotte, Lathuy ; Ivresse de Valduc (Vautour x César) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; Louange de Beauloye (Désiré x Emblème) à Alain Pestiaux, Cognelée.



Génisses de 10 à 20 mois : Noblesse de Wayaux (Eureka x Lego) à Serge & Bryan Lempereur, Wayaux ; Impulsion de Valduc (Cactus x Vidal) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; Laure du Bois de Corria (Comique x Jackpot) à Benjamin & Sébastien Geens, Villers-lez-Heest.



Génisses de 10 à 20 mois : Fidèle du Petit Juju (Caporal x Mambo) à Dominique Henneaux, Saint-Hubert ; Innocente (Leandro x Futé) à Patrick Legrain, Le Roux ; Niagara de Wayaux (Oasis x Doré) à Serge Lempereur & Jean-Pierre Thibaut-Wynen, Wayaux.



Vaches de 44 mois et + : Etincelle de St Fontaine (Esperanto x Héroïque) à Benjamin Stas & Frédéric Leonard, Wasseiges ; Unanime de Petit Rosière (Persan x Bison) à Bernard Lamblot-Romain, Noville-sur-Méhaigne ; 7463 du Ponceau (Idefix x Lasso) à Thibaut Desmet, Thorembais-St-Trond.